

JOURNAL
HELVETIQUE
O U
RECUEIL
D E
PIECES FUGITIVES
D E L I T E R A T U R E
C H O I S I E ;

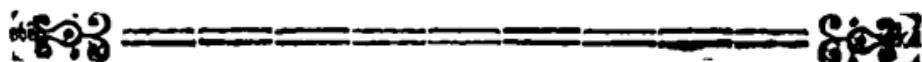
De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses , tant de Suisse , que des Pais Etrangers.

DEDIÉ AU ROI,

AVRIL 1750.



NEUCHÂTEL
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES:

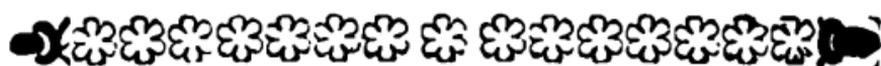


M D C C . L



JOURNAL
HELVETIQUE,

AVRIL 1750.



LETTRE

Sur la mort tragique de BOLOMIER, sous
LOUIS Duc de Savoie.

Vous me demandés, *Monsieur*, que je vous éclaircisse un endroit de l'*Histoire des Suisses* de Mr. le Baron d'ALT, qui vous a fait quelque peine. C'est dans le Tome IV. où il raporte un Evénement qui intèressoit toute l'*Europe*. Il s'agit de l'Acomodement qui se fit entre NICOLAS V. & FELIX V. par lequel ce dernier qui avoit été élu par le Concile de *Bâle*, céda le Pontificat à son Rival, sous certaines conditions. L'Auteur nous apprend que le Projet de cet Acomodement se fit d'abord à *Genève* où résidoit *Félix*: L'Afaire traina en longueur; mais enfin ce

Duc de Savoie élevé à la Dignité Papale, en fit une entière cession, & par là rendit la Paix à l'Eglise. Ce Schisme étant fini, la joie fut générale par tout le Monde Chrétien.

Juſques-là tout eſt aplani; mais l'Hiſtorien ajoute une particularité qui vous ſurprend. *Louis, Duc de Savoie*, dit-il, *craignoit tellement que l'Affaire ne manquât, qu'informé qu'un certain Bolomère tâchoit de diſſuader Amédée ſon Pere, de donner ſa ceſſion, il le fit prendre, & jeter dans le Lac, avec une pierre au cou **.

Vous avés reconnu, au travers de ce nom eſtropié, qu'il s'agit là de *Bolomier*, dont-il eſt parlé quelquefois dans nôtre Hiſtoire de Genève, & qui avoit eu des Emplois conſidérables ſous AMEDEE VIII. Mais vous ne pouvés pas concevoir, *dites-vous*, que le Duc LOUIS ſon Successeur, ſans autre forme de Procès, eût fait prendre & noier, dans le Lac Léman, *Bolomier*, pour avoir donné un Conſeil à ſon Maître, qu'il jugeoit aparemment convenable; c'étoit de ne pas ſe déſſaiſir ſi facilement de la Thiare, dont le Concile de Bâle l'avoit décoré. Ce Fait vous paroît narré d'une manière obſcure, & même peu vraiſemblable. Si l'on nous diſoit que le Grand Seigneur a fait noier ou étrangler ſon

ſon

son Grand Visir, parce qu'il avoit donné à quelqu'un des Conseils qui avoient déplû à Sa Hauteſſe, nous n'en ferions pas ſurpris. Cette rigueur eſt dans la nature du Gouvernement de ce Pais-là. Mais vous avés raiſon d'être ſurpris, qu'on attribue à un Duc de *Savoie* un Deſpotiſme pouſſé ſi loin. Il s'agit donc de débrouiller ce Fait.

Une autre Queſtion, que vous m'é faites dans votre dernière Lettre, c'eſt de ſavoir ſi ce n'eſt pas ce même *Bolomier*, qui avoit fondé autrefois à *Genève* le Couvent des Religieuſes de *Ste. Claire*, où eſt aujourd'hui notre grand Hôpital.

Enfin, come vous aimés à tout aprofondir, vous me demandés encore ce que je penſe d'une Tradition populaire, qui eſt parvenue juſqu'à vous, touchant cet ancien Monaſtère, c'eſt qu'avant la Réformation il communiquoit par un Chemin ſouterrain avec le Couvent des Cordeliers leurs Directeurs. Voilà la tâche que vous m'avés preſcrite. Je ne vous promets pas de la remplir toute entière, au moins aujourd'hui. Començons par le premier Article.

Guillaume de Bolomier étoit Seigneur de *Vilars* dans le *Génevois*, Premier Maître des Requêtes & Grand Chancelier de *Savoie*. Voilà d'abord ſes titres. Sa fortune fut rapide;

vide. De simple Gentil-home il parvint à être le Premier Ministre du Prince : Mais sa fin fût des plus tragiques. Mr. le Baron d'Alt la raporte d'une manière si concise , qu'elle demande nécessairement d'être un peu développée & éclaircie.

Il y a aparence que *Bolomier* avoit un peu abusé de son Autorité. Le Seigneur de *Varembon* aiant été nommé en 1445. pour un des Réformateurs généraux de l'Etat de Savoie , il avoit reçu diverses plaintes contre *Bolomier*. Le Chancelier pour afoiblir les acufations qu'alloit faire contre lui le Réformateur , essaia de le perdre. Il l'acusa d'avoir lui même des intelligences secrettes avec les Ennemis de son Maitre. Le Duc nomma des Comiffaires , pour examiner les preuves qu'aléguoit *Bolomier*. Elles se trouvèrent insufisantes, & il fût condamné à mort, come Calomniateur. La Sentence est du 13. Août 1446. Il en apella au Conseil du Duc. Cet Apel traina encore l'Afaire en longueur. Mais enfin l'Arrêt de mort fut exécuté. Il fût jetté dans le Lac à *Tonon* , avec une pierre au cou. On montre encore la Tour d'où il fût précipité. C'est ainsi que *Guichenon* raporte cette Afaire dans son *Histoire de Savoie*. Il finit cet Article de cette manière. *Bolomier, par un supplice étrange, fut jetté vif dans le Lac de Genève* *.

* Tom. 1. p. 508.

L'Historien de Savoie qualifie cette mort de *suplice étrange*. Il me semble que ce n'est pas s'exprimer exactement. J'avoie que le sort de cet infortuné Gentilhomme est des plus surprenans & des plus tragiques, mais le genre de mort qu'on lui fit subir étoit le suplice le plus usité dans ce tems-là. On voit dans cette même *Histoire de Savoie*, que *Philippe*, Frère du Duc, fit condaner 20. ou 25. ans auparavant, *Valpergue*, Chancelier d'ANNE DE CHIPRE sa Mérc, à être noié dans le Lac à *Morges*. J'ai lû quelque part la raison qui a fait abandonner ce suplice, qui étoit fort comun avant le Règne de FRANÇOIS I. Ceux que l'on pend aujourd'hui étoient presque tous noiés. Voici ce qui a fait changer cet usage, à ce que l'on prétend. Le Peuple est depuis long-tems dans ce préjugé, que ceux que l'on noie meurent presque tous désespérés, & par conséquent en grand danger pour le Salut, au lieu, disent-ils, que ceux que l'on pend sont presque tous sauvés.

Le Procès criminel de *Bolomier* roula donc sur sa fausse acufation de trahison contre *Varenbon*. C'est cette noire calomnie, que l'on voulut laver dans les Eaux du Lac Léman. Cependant je ne voudrois pas nier, que quelques autres causes secretees, come celle qu'en

done l'Historien des Suisses, n'aient pu concourir aussi à la perte du malheureux *Bolomier*. Il avoit été long-tems le Secrétaire de *Félix V.* Le Conseil qu'il lui donna de se maintenir dans le Pontificat, fût regardé comme partant d'un mauvais principe. On fait que le Poste de Secrétaire d'un Pape est fort lucratif. Il parût sans doute à bien des gens, que celui-ci vouloit sacrifier la Paix de l'Eglise à ses intérêts particuliers. Il y avoit là de quoi le rendre odieux. Il avoit amassé des Richesses immenses, qui contribuèrent encore à sa perte. La Confiscation de ses Biens pût entrer pour quelque chose dans sa condamnation. Un Historien doit bien insinuer ces motifs cachés du triste sort de *Bolomier*, mais en rapportant son supplice, il doit parler comme la Sentence, je veux dire, qu'en rapportant son supplice, il faut établir qu'il fut condamné à ce genre de mort, pour avoir calomnié *Varembon*.

Mais ce qui peut justifier Mr. le Baron d'Alb, c'est que quelques Historiens avoient parlé de la mort de *Bolomier* à peu près comme lui. Voici ce qu'en a dit *Paradin* dans sa *Chronique de Savoie*. Il dit d'abord que le Duc *Louis* avoit fort à cœur que son Père fit la Cession. „ En quoi, ajoute-t-il, lui étoit „ entr'autres fort contraire *Bolomier*, Chan-
celier

„ cellier de Savoie, qui empêchoit que *Felix*
 „ ne se démit de la Dignité Papale, pour le
 „ profit & gain particulier que faisoit le dit
 „ *Bolomier*. C'est pourquoi les choses étant
 „ accomplies & pacifiées, le dit Duc *Louis*,
 „ ayant opinion, que cette cession avoit été
 „ différée par le conseil de *Bolomier*, & que
 „ lui seul avoit été cause de ce trouble pour
 „ son avarice & rapacité, conçut si grande
 „ haine contre lui, qu'il lui fit faire son Pro-
 „ cès, par lequel se trouvant convaincu de
 „ plusieurs cas à lui imposés, fût enfin con-
 „ damné d'être jetté dedans le Lac, une
 „ pierre au col. Et ainsi fut exécuté, au
 „ grand plaisir & contentement de toute la
 „ Noblesse, que le dit *Bolomier* avoit irritée.
 „ Son Avarice le ruina, car il avoit amassé
 „ de grandes Richesses *,

Un autre Auteur encore plus propre à
 justifier ou à excuser le Laconisme de nôtre
 Historien des Suisses, c'est le Père *Favre* de
 l'Oratoire, Continuateur de l'*Histoire Ecclé-
 siastique de Fleuri*. Il a rapporté la mort de *Bo-
 lomier* d'une manière aussi sèche, & c'est
 aparemment là où le Baron d'*Alt* aura puisé
 ce Fait.

„ *Charles VIII* Roi de France, dit le P.
 „ *Favre*, avoit tout acheminé à la paix en-
 „ tre

* Chroniq. de Savoie, Lix. III, Ch. 42.

tre *Nicolas V. & Félix V. Louis de Savoie*, craignoit tellement que l'Afaire ne manquat, qu'étant informé qu'un certain *Bolomere* tâchoit de dissuader *Amédée* son Père, de doner sa Cession, il le fit jetter, une pierre au cou, dans un Lac *. Vous voyez, *Monsieur*, que ce Continuateur & l'Historien des Suisses sont parfaitement à l'unisson.

L'un & l'autre ont trop abrégé cette Histoire, mais ce défaut est plus excusable, que celui de quelques autres Auteurs, qui en voulant trop l'étendre, l'ont chargée de circonstances, non seulement doutcuses, mais même fausses. C'est ce qui est arrivé à *Eneas Sylvius*, qui étant devenu Pape, prit le nom de *Pie II.* On a de lui une *Cosmographie.* Il y fait l'Histoire de *Bolomier*, à peu près come les autres Auteurs; mais il ajoute cette particularité, qu'il se trouva coupable de trahison **. Cet habile Home, quoi que Contemporain, s'est visiblement trompé. *Bolomier*, come nous l'avons vû, fût condamé, non pas pour Crime de trahison, mais pour en avoir aculé faussement un autre.

Je

* Continu. de l'Hist. Ecclésiast. de Fleuri, sur l'an 1449 p. 491

** Proditionis reus factus, Cap. 38.

Je ne dois pas oublier, *Monsieur*, de vous faire part d'une singularité curieuse, & bien propre à fortifier le Pirrhonisme Historique, c'est que l'on voit dans l'Eglise de *Poncin*, petite Ville du *Bugei*, le Tombeau & l'Epitaphe de *Bolomier*, dressé d'une manière à donner le change à la Postérité, sur sa mort ignominieuse. Sur sa Tombe sépulcrale il est représenté en marbre dans toute sa longueur. Dans l'Epitaphe il est décoré de tous ses Titres, & on y a anticipé de trois ou quatre années le tems de sa mort. Cependant il est douteux qu'il ait été enterré à *Poncin*, & il est certain, que sa Sentence de mort est du Mois d'Août 1446. L'Epitaphe le fait mourir en 1443. & on a son Testament daté de Décembre 1444. *. N'admirés vous pas qu'un Home puisse faire son Testament plus d'une année après sa sépulture? *Anne de Dortans* sa Femme mourut à Genève en Avril 1443. La mort lui épargna la douleur que lui auroit causé le suplice ignominieux de son Mari.

Après

* Voici l'Epitaphe où *Bolomier* est si bien caractérisé qu'on ne peut pas avoir pris un autre pour lui

Guillelmus Bolomerii Fabius Miles, Cancellarius & Primus Magister Requestarum Sabaudie, hujus loci Fundator obiit XII. Septembris 1443. Anna Uxor filia Domini Dortenci prædecessit die Martis Pasche 7. Aprilis Gebennis, huc delecta 3 die Natalis Domini sequentis

Après avoir rapporté l'Action noire de *Bolomier*, qui lui couta la vie, & les autres plaintes que l'on avoit faites contre lui, l'équité veut que nous examinions s'il n'avoit rien fait de bon pendant sa prospérité, & qui pût un peu compenser le mal. Outre plusieurs Legs charitables, que contient son Testament, on lui attribue la Fondation d'un Monastère de Religieuses à *Genève*, de l'Ordre de *Ste. Claire*. Ce Couvent devint un Hôpital à la Réformation.

Guichenon dit, que *Guillaume de Bolomier* fonda l'Hôpital de *Poucin*, le Chapitre & le Chœur de l'Eglise dudit lieu. Il fit restaurer & rebâtir l'Hôpital de la *Madeleine de Genève*, & en augmenta la Dotation, en témoignage de quoi il y laissa cette Inscription, laquelle se voit encore aujourd'hui sur la Porte de cet Hôpital; *Patronus noster miles Guiliermus Bolomerius, in anno 1443. nos funditus instauravit.* Au dessus est l'Ecu de ses Armes, qui sont de gueules à un Pal d'argent*.

Spon rapporte cette Inscription d'une manière même plus exacte. Dans sa Copie, ce Fondateur, ou Bienfaiteur, conformément à l'Original, est apellé, *Bolomerius Fabius* comme dans son Epitaphe. Dans le XIV. & XV. Siècles, on trouve des Familles nobles qui

pré-

* *Guichenon Hist. de Bresse & de Bugei, Tom. II. p. 46.*

prétendoient être venues de quelques anciens Romains, des *Lentulus*, des *Fabius* &c. Celle de *Bolomier* se disoit originaire de *Rome*, & de la noble & ancienne Famille des *Fabiens*. Ils produisent des titres de l'an 1315. par où il paroît qu'ils descendoient d'un *Gerard Fabius*.

Mais si l'Historien de *Genève* a rapporté fidèlement l'Inscription, il y a lieu de douter, qu'il l'ait bien entendue. Cette Inscription nous apprend, dit-il, que Noble Guillaume Bolomier avoit fondé le Couvent de *Ste. Claire* à *Genève* en 1443. Il avoit des Possessions près de ce Couvent, & il prit de là occasion de le rebâtir*.

L'Autorité de cet Antiquaire nous avoit imposé, & le sentiment général à *Genève* étoit, que *Bolomier* y avoit autrefois fondé le Couvent de *Ste. Claire*. Quand nous lisons dans *Guichenon*, qu'il y avoit fait restaurer & rebâtir un Hôpital, voici l'explication que nous donions à ces paroles. Cet Historien a voulu dire que ce Gentilhomme avoit réparé le Monastère de *Ste. Claire*, qui est aujourd'hui un Hôpital. J'ai été dans cette pensée assez long-tems, avec bien de nos Gens de Lettres; mais après un mûr examen on a trouvé que *Guichenon* avoit raison, & que
c'étoit

* Hist. de Genève, T. II. p. 349.

c'étoit *Spon*, qui s'étoit trompé dans l'explication de l'Inscription.

Il y est fait mention d'une réparation totale d'un Edifice, qui devoit être tombé en ruine, *Nos fronditus instauravit*. Ceux qui habitoient cette Maison disent, qu'elle a été rebâtie de fond en comble par leur Bienfaiteur. On fait qu'avant *Bolomier* les Religieuses de *Ste. Claire* n'avoient point eu d'établissement à *Genève*. Il n'a donc pas pu faire des réparations à leur Monastère.

L'Inscription est encore aujourd'hui dans la même place où elle avoit été mise originellement, nonobstant les changemens arrivés à cet Edifice. Et la portion de Bâtiment où elle est encaissée, n'a jamais appartenu au Couvent de *Ste. Claire*, mais étoit un Hôpital tout à fait séparé du Monastère. On a fouillé dans nos Archives, pour savoir ce que c'étoit anciennement que cette Maison de charité. Une ancienne Reconnoissance de l'an 1414. l'appelle l'*Hôpital de Saint Joire* *. Il portoit ce nom, parce qu'aparemment il avoit été fondé par *Alamand de St. Joire*, Evêque de *Genève*, qui vivoit cent ans avant *Bolomier*. Quand ce second Bienfaiteur l'eût entièrement renouvelé, il porta son nom, & fût appelé l'*Hôpital Bolomier*. Ces an-

* In favorem Rectoris Hospitalis Sancti Jorii.

anciennes Reconnoissances nous aprennent que dans cet Hôpital, il y avoit une Chapelle dédiée à la S T E. V I E R G E, qui faisoit quelquefois appeller cette Maison de Charité *l'Hopital de la Bienheureuse Vierge*. Une des Colones de la Porte de cette Chapelle subsistoit encore en 1749. & l'Inscription se voioit au dessus. Mais la caducité de l'Edifice obligea à le rebâtir cette Année là, & trois Mois après il souffrit un Incendie, qui l'endommagea beaucoup.

Une autre Reconnoissance nous apprend qu'en 1477. un *Guillaume Bolomier* étoit Recteur de cet Hôpital. Il étoit Neveu & apparemment Filleul du Chancelier. Il y a apparence qu'il hérita des Fonds que son Oncle possédoit à *Genève*, qui étoient fort considérables, soit en Maisons, soit en Terres. Les Biens qu'il avoit en Savoie furent apparemment confisquez. Ceux de *Genève*, se trouvant sous une autre Domination durent passer au Neveu, parce que le Chancelier ne laissa point d'Enfans.

Voilà donc *Guichenon* réhabilité sur ce qu'il a dit que *Bolomier* avoit été le Réparateur & le Bienfaiteur d'un Hôpital de *Genève*. Il s'est seulement trompé sur le nom. Il l'appelle *de la Madeleine*, il falloit dire *de la Bienheureuse Vierge Marie*. La méprise est des plus légères.

Il est bien vrai, qu'il y avoit eu autrefois à Genève, un Hôpital dans le quartier de la *Madeleine*, mais *Bolomier* n'y avoit point contribué. Le Fondateur étoit *François de Verfonai*, & la date est de 1452. Cet Hôpital étoit principalement destiné pour les Femmes malades & acouchées.

Il y avoit encore deux ou trois autres Hôpitaux à Genève, & dont il ne s'agit point ici. Mais je ne faurois me résoudre à passer sous silence un autre bel Etablissement du Fondateur de l'Hôpital de la *Madeleine*. Voici ce que je trouve dans une Histoire Manuscrite de Genève, & qui mérite bien de trouver ici sa place.

L'an 1429. un riche Marchand de Genève, & Home sans doute éclairé, qui s'appelloit François Verfonai, se signala par un Etablissement qui doit lui faire honneur. Il fonda une Ecole, dans laquelle on devoit enseigner la Grammaire, la Logique & les autres Arts Libéraux. Il fit bâtir, pour cet effet, une Maison tout près des Cordeliers de Rive, c'est à dire à une petite distance des bords du Lac. L'Acte de cette Fondation, que l'on a dans les Archives, contient diverses clauses. Il défendoit, par exemple, aux Maîtres qui seroient apellés à enseigner, de prendre aucune récompense, ni d'exiger aucun émolument
des

des Ecoliers ; Et que ceux-ci en reconnoissance de l'avantage qu'ils avoient d'être enseignés gratis , seroient obligés de se rendre tous les matins près de l'Autel bâti dans cette Maison , & de réciter là un Pater & un Ave Maria , pour le repos de l'Ame du Fondateur de l'Ecole , & de ceux qu'il auroit dans l'intention. C'est dans cette Maison que l'on a enseigné la Jeunesse dans Genève , non seulement jusqu'à la Réformation , mais encore jusqu'au tems que le Collège fût construit dans le lieu où il est aujourd'hui. L'an 1558. Calvin représenta que l'ancien Collège n'étoit pas bien situé , qu'il n'étoit pas assez spacieux , & n'avoit pas un nombre suffisant de Régens. Il fit sentir qu'il falloit le placer dans un lieu plus agréable , plus aéré , plus éloigné du bruit. La nouvelle place que l'on choisit s'apelloit les Hutins de Bolomier , & étoit contiguë à l'ancien Couvent de Ste. Claire.

Vous verrés , Monsieur , dans la suite , qu'il étoit nécessaire de conoitre la situation de ces deux diférens Colèges , pour décider une autre Question que vous souhaités que nous examinions aussi.

Mais il s'agit auparavant de voir si Bolomier a été Fondateur du Couvent de Ste. Claire. On le croit comunément à Genève , après

X

Spon

Spon, qui l'a dit ainsi dans son *Histoire de Genève*, mais sur l'Inscription mal expliquée, ou plutôt mal appliquée. Il est vrai qu'il ajoute une demi preuve, c'est que *Bolomier* aiant des Possessions près du Couvent de *Ste. Claire*, il y a apparence qu'il prit de là occasion de rebâtir le dit Couvent *. Mais *Guichenon* attribue la fondation de ce Monastère à *Tolande de France*, Duchesse de Savoie, & Sœur de *Louis XI. Roi de France*. Elle doit l'avoir bâti environ l'an 1470. Il pourroit bien être que *Bolomier*, Neveu & Héritier du Chancelier, qui vivoit dans ce tems là, & qui avoit des Possessions dans le Voisinage, aura donné l'emplacement, & que la Princesse aura fait construire le Monastère. Après tout, il ne nous importe pas beaucoup aujourd'hui de savoir précisément qui avoit fondé ce Couvent. C'étoit l'affaire des Religieuses qui l'habitoient, dont la principale fonction étoit de réciter des Prières pour le repos de l'Ame de la Personne qui les avoit fondées.

Enfin vous voulés que je vous done quelque éclaircissement sur une *Cronique scandaleuse* qui est parvenue jusqu'à vous. Une Tradition assez généralement reçue dans *Genève*, c'est qu'avant la Réformation il y avoit sous la Terre une communication entre les Cordeliers

liers & les Religieuses de *Ste. Claire*: Vous voulés favoir si ce mauvais bruit est fondé. Je vous avoüe franchement, *Monsieur*, que je ne me sens aucun penchant à examiner cette matière. Il s'agiroit de suivre ces Frères *Fraparts* dans leurs Courses galantes, & de s'enfoncer avec eux dans un Souterrain fort obscur. J'ai peur de me perdre ou de m'égarer dans ces Routes ténébreuses. Ainsi, à moins que je ne reçoive de vous de nouveaux ordres, nous laisserons à quartier ce comerce clandestin, permis à chacun d'en croire ce qu'il lui plaira. Je suis &c.





DISSERTATION

Sur la Lumière Boréale.

Non tantum Cerco Societas nobiscum est, ut nostro Fato
Mortalis sit ille quoque siderum fulgor.

PLINE.

Il n'y a pas une si grande Alliance entre le Ciel & nous,
qu'à nôtre Mort la lumière des Astres vienne à s'éteindre.

AUX EDITEURS.

ON disoit au Cardinal *Mazarin*, quelques jours avant sa mort, qu'il venoit de paroître une Comète, & que l'on craignoit qu'elle n'anonçât la fin de sa vie. *La Comète me fait trop d'honneur*, repliqua-t'il, en souriant. En éfet le plus grand Personage n'est qu'un Point imperceptible dans l'Univers. Il n'y a pas aparence que l'harmonie du Monde entier soit dérangée, parce que ce Point aura fait place à un autre. Nous ne sommes plus au tems où les Phénomènes étoient des Prodiges, & anonçoient les Evénemens les plus sinistres. Nous avons l'obligation à une bone Philosophie, d'avoir dissipé les Préjugés & les Fables; d'avoir tout assujetti à des Règles fixes & invariables.

Les

Les Comètes ne font plus des Astres errans & vagabonds, ou des Feux formés par des Exhalaisons, & qui s'évanouissent avec elles; ce sont des Planètes qui ont un cours réglé & périodique: Aussi *Senèque* avoit-il prévu qu'il viendroit un jour où l'on prédiroit au juste leurs révolutions, & leur retour, dont la durée ne peut être qu'assés longue, par la grandeur de l'Orbite qu'elles décrivent.

La Lumière Boréale n'est peut-être produite, que par des Exhalaisons sulfureuses, qui s'élèvent au dessus de l'Horizon, & s'abaissent ensuite par leur propre poids; ce qui forme ces différentes Colones qu'on y remarque. Ce Phénomène est si incertain, si casuel, qu'on ne sauroit prédire, avec quelque justesse, son aspect & ses apparences. Peut-être n'a-t'il pour Cause qu'une Matière phosphorique, come on comence à le croire, ou des Raions lumineux, réfléchis par la Neige, ou la Glace, qui se trouvent à leur opposite. Car ici on ne peut faire que conjecturer; & c'est bien assés que nos soupçons aient quelque vraisemblance. Il en est peut-être des diverses Hypothèses, sur plusieurs Matières de Physique come d'une Loterie. A-t'on le bonheur de saisir le vrai, c'est un bon Lot, dont nôtre pénétration ne doit pas trop se glorifier; presque toujours il en faut faire honneur au hazard.

La petite Dissertation que je vous prie, *Messieurs*, d'inferer dans vôtre Journal, mérite bien d'y avoir place. Elle est d'un grand Maître, qui montre les Faits avec beaucoup de clarté; mais sans déterminer leurs Causes presque toujours obscures. Il n'ose encore décider, quoi que peu de Gens pussent le faire mieux que lui. Il fait douter en Philosophe, come *Descartes* vouloit qu'on doutât, pour parvenir à la Vérité. Ce Sujet étoit peu connu avant lui, du moins avec ces détails, qui ne marquent pas moins la justesse, & la pénétration de l'Esprit, que la finesse des yeux, & l'exactitude des Calculs. Lors que ce Mémoire fût fait, Mr. de *Mayran* n'avoit pas encore écrit sur la même matière: D'ailleurs, quelque Savant, quelque ingénieux qu'il soit, il n'a pas tout vû, tout examiné, tout dit. Mais il ne s'agit pas ici de favoir à qui appartient la gloire de cette découverte. S'il faloit la disputer, je sai que nôtre Auteur la céderoit aisément à autrui; plus soigneux de se cacher que de se montrer, il veut n'être rien, quoi que très capable, & très digne d'être tout.

On dit qu'une faute qu'on avoüe, est déjà à moitié pardonnée: J'espère donc que l'Auteur de cette Dissertation me pardonnera le vol que je lui en ai fait, en faveur de la
 resti-

restitution que j'en fais au Public, à qui une modestie excessive dérobe ses Connoissances. Les *Lacédémoniens* faisoient grace au Larcin, en faveur de l'adresse: Je me flâte que les Lecteurs auront la même indulgence, en considération de leur propre utilité. Cet Ecrit étoit perdu pour eux, & on ne l'auroit jamais sorti de l'obscurité à laquelle l'Auteur l'avoit condamné, si *l'Aurore Boréale* qui parut sur les 6. heures du soir, le Mardi 3me. Février de cette Année, ne l'avoit, en quelque sorte tiré du Tombeau, & mis au jour. Ce Météore fit naître des doutes, on voulut les éclaircir, on eut recours à l'Oracle; écoutons le. Il est naturel que vôtre Journal soit le Dépositaire de sa Réponse. Come les Savans l'ornent quelque fois de leurs productions, il est juste aussi qu'ils y trouvent de tems en tems, des Morceaux dignes de leur attention.

Le Public a déjà vû d'exactes descriptions de la *Lumière Boréale*, toutes les fois qu'elle a parû: On ne veut ici que démêler, s'il se peut, parmi ses variétés aparentes ou accidentelles, ce qu'elle a de plus régulier, de plus constant, & de plus propre à la recherche de sa Cause, que la plupart des Philosophes se sont hâtés d'attribuer à des Exhalaisons sulphureuses; les unes qui se consu-

ment peu à peu ; les autres qui s'enflament subitement.

On la nomme *Boréale*, parce qu'elle se voit toujours du côté du Nord : Aussi paroît-elle plus souvent aux Peuples septentrionaux, qui l'appellent *Nordblas* ; c'est-à-dire la *Lumière du Nord* ; & c'est ce qu'on apprend de *Jean Hague de Linschoten*, témoin oculaire, & de quelques autres Relations des Pais les plus voisins du Nord, où ce Phénomène, que nos Historiens prenoient ici à mauvaise augure, ne présage, du moins en *Norvege*, que du froid au Printems, & la maturité des Blez en Autonne.

On me permettra d'interrompre un moment nôtre Auteur, pour dire que l'Illustre de *Thou*, d'ailleurs Historien si judicieux, portoit si loin la superstition à l'égard des Présages, que parmi plusieurs qu'il cite, il ne manque pas d'appuyer sur des Parélies & sur une Aurore Boréale, qui parurent en France l'an 1588. come des signes qui annonçoient les plus funestes Calamités. S'il avoit été meilleur Phisicien, il auroit raisonné sur ce sujet avec bien plus de justesse, & auroit reconnu que la *Lumière Boréale* est un effet de la nature de l'Air, & annonce, tout au plus, le degré de sécheresse de l'Atmosphère ; mais cette espèce de Thermomètre n'est

n'est pas si admirable qu'une merveilleuse Statue que le Père *Calati* dit qu'on voit sur une Montagne de la Chine, qui marque, sans jamais manquer, les divers changemens de tems, par les changemens de couleur qui lui arrivent. Après cette petite digression, je reviens à la Dissertation sur la Lumière Boréale.

On y peut distinguer deux parties principales; la Baze qui subsiste toujours, & les Colones, ou Figures d'Obelisques, qui ne sont que passagères.

La Baze, apuée immédiatement sur l'Horizon, est une espèce de Brouillard noir, semblable à un segment, ou portion de Cercle, aiant le sommet élevé de quelques degrés, & sa convexité bordée d'un Arc lumineux, vû quelquefois avec les coulours de l'Iris, & large de 4. 5. ou 6. degrés. La Corde de cet Arc, la même que celle du segment noir, est une grande partie de l'Horizon, depuis le *Nord-Est*, au *Nord-Ouest*; plus ou moins en deça, ou au delà de ces deux termes dont le milieu répond toujours au Nord. Aparentment, tout le reste de l'Arc, & peut-être du Cercle entier, se trouve sous l'Horizon. Le segment, quoi que noir, est quelquefois transparent, & d'une certaine obscurité majestueuse, qui laisse entrevoir
les

les Etoiles, même d'une moyenne grandeur, bien qu'assés proches de l'Horizon; mais on les voit distinctement au travers de l'Arc, dont la Lumière est blanche, nette, & déliée. Souvent de cet Arc, qui semble se dilater, il s'en élève un autre exactement concentrique, séparé du premier par un intervalle obscur, qui est large par tout de 4. ou 5. degrés, & qui ne dérobe pas non plus la vue des Etoiles. Cet Arc supérieur, d'une lumière plus foible, a parû tant de fois, que s'il arrive de n'en voir qu'un, sur tout à des Observateurs plus éloignés du Nord, & dans un Ciel fort libre ou fort sercin, on pourroit croire que l'inférieur est alors sous l'Horizon, & que l'intervale, ou Arc obscur, qui est entre deux, prend la place & la figure du segment noir. Ces circonstances d'une régularité, pour ainsi dire, géométrique, & d'autant plus dignes de l'attention des Phisiciens, forment la partie tranquile & permanente du Phénomène.

Les Colones qui en font presque toute l'agitation, & qui donent le plus de clarté, frappent aussi d'avantage l'Esprit du Vulgaire; elles sont d'une couleur tantôt rouge, & tantôt blanche. Chacune, ce qu'il faut bien remarquer, paroît composée de quantité de Raions parallèles à son côté, clairs & séparés

rés alternativement l'un de l'autre, par des lignes droites & noires ; ce qui forme une apparence de Colones canelées, peu explicable encore dans l'Hypothèse des Exhalaisons enflammées, dont les mouvemens tumultueux ne font guères susceptibles d'une telle régularité.

Ces Colones, qui semblent partir du segment noir, & en même tems aussi de l'intervalle obscur des deux Arcs, s'ils paroissent ensemble, y forment come des Creneaux ; en traversant la lumière de l'Arc, s'élançant en haut, souvent en un instant, & après avoir subsisté quelques Minutes en l'air, disparoissent subitement pour faire place à de nouvelles Colones, qui feront le même jeu, larges d'un, deux, ou trois degrés ; elles s'élèvent toutes, presque perpendiculairement sur l'Horizon, ou bien sur le segment noir, jusqu'à la hauteur, de 30. 40. ou 50. degrés, quelquefois jusqu'au Zénith, & par delà, faisant une espèce de Pavillon, dont l'entrée est au Midi ; & come elles parcourent un si grand espace presque en un clin d'œil, il en résulte une vitesse beaucoup plus grande que celle de la foudre, qui est cependant d'une Matière plus épaisse, & plus capable de vaincre la résistance de l'Air, que ne seroit une Matière aussi dé-

déliée que celle des Colones, à travers laquelle on a vû les Etoiles distinctement. Je parle selon l'Hypothèse des *Exhalaisons enflammées*, ou même, si l'on veut, dans la supposition que ces Colones ne fussent autre chose que des Echapées de vrais Raions de lumière, qui se font aussi en un instant, & qui viendroient jusqu'à nous, par l'effet des réfractions, dont il y a divers exemples, surtout dans la production des Parhélies, ou faux Soleils, éloignés du véritable d'autant de degrés, que les Colones, même à minuit peuvent l'être du Soleil.

Quelquefois, outre leur mouvement en haut, elles en ont un autre, moins rapide, le long de l'Horizon, vers l'Est, ou bien vers l'Ouest; & l'on diroit qu'elles se poursuivent les unes les autres. Delà, sans doute, ces Combats vûs dans les Airs. En effet, lors qu'elles finissent en pointes, & forment ce qu'on nomme, en Optique, un Cône de raions, on les a prises pour des Lances qui s'entrechoquent, & les Creneaux dont j'ai parlé, pour les Murs d'une Ville assiégée: Certaines Vapeurs ou fumées, qui s'élancent aussi du segment noir, & se roulent sur elles mêmes, ont, je pense, fait voir des Casques parachés, & auroient encore mieux imité la fumée de nos Canons. Sans remon-

ter plus haut, je ne citerai qu'un *Nécrologe des Cordeliers d'Auxerre*, sur le 28. Sept. 1575. *Après les dix heures du soir, jusqu'à Minuit, dit-il, s'éleva en l'Air un Arc &c. tout blanc & si lumineux qu'il donoit une lumière plus grande que celle de pleine Lune, Dans cet Arc étoit Vision merveilleuse de Lances bataillantes les unes contre les autres. Après furent vus Chefs & Tetes d'Hommes avec les Morions d'Armée. Cela épouvanta le Peuple, & fut vu presque par tout le Roiaume.*

Jusqu'ici je n'ai fait que copier mot à mot l'Écrit que j'ai devant les yeux; mais l'obligation où je suis de l'abrèger, afin de pouvoir lui donner entrée dans votre Journal, m'engage à me réduire aux Observations les plus essentielles, ne laissant qu'avec regret, ce que suis forcé de supprimer.

La *Lumière Boréale*, dans toute sa durée, qui sera de plusieurs heures ou d'une Nuit entière, ne participe point au mouvement universel; c'est donc un vrai *Météore*, renfermé dans l'*Atmosphère* du *Globe terrestre*; autrement elle seroit entraînée par le premier mobile, selon *Ptolomée*, ou du moins elle en auroit le mouvement apparent, selon *Copernic*; ainsi qu'il arrive à tous les *Astres* & à la *Lumière* même du *Zodiaque*, laquelle se lève & se couche, tout au contraire,

traire, de la Lumière boréale, constamment attachée à l'Horizon, pendant que les Etoiles changent de place: Elle n'est pourtant pas tellement fixe, que son Arc, ne s'éleve au commencement, par une espèce de dilatation, ou ne se resserre sur le point de disparaître.

Plus on approche du Nord, plus elle paroît élevée; elle est boréale, en un sens absolu, en quelque endroit du Monde que l'on soit situé. Les Habitans d'*Islande*, de *Norvège* &c. ne l'appellent *Lumière du Nord*, que parce qu'elle leur vient de ce côté là. Le 17. Mars 1716. on la vit au Nord depuis *Londres* jusqu'en *Moscovie*. Le 19. Octobre 1726. à 8. heures du soir, *Madrid*, *Naples*, *Rome*, *Paris*, *Genève*, *Londres*, &c. l'ont vue du même côté. Si le Météore n'eût pas été fort loin au Nord de *Naples*, *Madrid* l'auroit vû vers l'Orient, & s'il n'eût pas été fort loin au Nord de *Madrid*, *Naples* l'auroit vû vers l'Occident, pendant que *Londres* l'eût vû au Midi, & *Paris* ou *Genève* vers le *Zénith*. Il faut donc que le Météore ait son Siège dans le fond du Septentrion, & le centre de son Arc sous le Pole même. Et come l'Arc ici à *Genève*, occupoit plus du quart de l'Horizon, ayant le Somet élevé de près de 18. degrés, il falloit que sa Matière fut répandue au moins dans toute cette
por-

portion d'Air ou Calote d'Atmosphère qui couvre la Zone froide.

En 1726, le fomet de l'Arc de l'Aurore Boréale, parût de quelque degré plus occidental que la *Dole*, Croupe du Mont *Jura*. Cette déclinaison à l'Ouest, de même que celle de l'Aiguille aimantée, rendroit plus vrai semblable la suposition de Mr. *Halley*, que, la *Matière magnétique produit la Lumière du Nord*, si la Matière qui circule autour de l'Aimant, beaucoup plus forte encore que celle qui vient du Pole, donoit la moindre hueur dans l'obscurité, ou que cette déclinaison à l'Ouest ne put point être l'effet de quelque autre cause, constante ou accidentelle. On remarquera seulement que cette Observation, de même que quelques autres, furent faites avant Minuit, come le Soleil étoit encore dans la moitié occidentale de son Cercle; ce qui semble prouver que les Raïons solaires ont eu part à cette lumière. Mais il faut sur ce point un plus grand nombre d'Observations; il fust qu'elles concourent toutes à placer ce Météore dans la Zone glaciale.

Ici les Partisans des Exhalaisons enflammées, devroient nous dire coment elles seroient suposées en si grande abondance dans cette Zone, où cependant on ne voit point
d'E-

d'Eclairs, au raport de *Linschoten*, & d'autres Navigateurs, qui marquent jour par jour l'état du Ciel. *Martens*, qui est fort exact, n'y a jamais remarqué de ces Nuages qui produisent le Tonerre, ni oui dire à Personne qu'il en eut vû aucun de cette nature. On ne voit dans les Journaux des Pilotes que pluie, neige, grêle, frimats, qui tombent en forme de petites aiguilles, & qui brillent come des Diamans; beaucoup de Parhélies, & autres Météores, causés par la réflexion, ou la refraction des Raïons du Soleil.

La *Lumière Boréale* paroît ordinairement vers le tems des Equinoxes; ce qui lui est encore comun avec les Parhélies. *Linschoten* dit, qu'elle est plus ordinaire lors que les Nuits d'Hiver aprochent, & c'est, dit-il, ce que nous avons observé manifestement. Il parle de ce qu'il avoit vû dans ses deux Voiages au Nord, mais il n'y avoit pas été au Printems. En France, le célèbre *Gassendi* la vit cinq fois, trois en Septembre, une en Avril, & la cinquième en Février. Mr. *Seidelius*, qui l'avoit vüe souvent, marque aussi les deux Equinoxes: Il écrivoit en 1707. Depuis ce tems là on a compté qu'elle a paru environ 40. fois en Europe; toujourns dans l'une ou l'autre de ces deux Saisons, excepté une ou deux fois vers le Solstice d'Hiver,

Ce

Ce ne fut même qu'une Lumière tranquille & sans colonnes ; avec cette singularité que les 6. & 10. Janvier 1717. elle occupoit tout le tour de l'Horizon, élevé de 20. degrés, tant au Nord Ouest, qu'au Sud Est, & de 10. aux deux autres côtés ; de sorte qu'il y auroit eu deux Lumières, l'une Boréale, l'autre Méridionale, qui vinrent se rejoindre à leur deux extrémités. Comme le Météore paroissoit depuis le 15. Décembre précédent, & qu'il ne fut interrompu que par la Lune ou par des Nuages, il s'enfuivroit, de l'Hypothèse des Exhalaisons enflammées, que l'Incendie auroit duré 27. jours entiers.

Il paroît par toutes les Observations que cette Lumière tient à un tems fort sec. *Gregoire de Tours*, qui la vit en 584, 585, 586. & 587. remarque, que la sécheresse étoit alors générale. L'an 1707. qu'elle parut trois fois, en Février & en Mars, elle fut précédée d'une saison fort sèche. Et depuis 1716. qu'elle s'est montrée si souvent en Europe, on n'a presque eu que des années de cette nature.

On sera surpris de ne point trouver ici la description de la Lumière Boréale, qui parut le 3. Février de cette Année ; mais mon Guide, qui connoît le Ciel comme le plus habile Géographe connoît la Terre, n'a pas voulu me

conduire jusques là. Je tâcherai de remplir ce vuide par mes petites Observations, & come je ne suis pas du Métier, je demande quelque indulgence. *Je sai à peu près les choses*, disoit Madame de Sévigné, à un Magistrat en lui parlant Procès; *mais je n'ai pas appris la langue.* C'est à peu près mon cas, sur l'Astronomie. Je viens à la peinture du Météore.

Réprésentez vous un vaste & magnifique Pavillon, dont la base, apuée sur l'Horizon, en ocupe les deux tiers: Il est soutenu par des Colones immobiles colorées de blanc, mais sur tout, d'un rouge vif & foncé, dont les yeux ont peine à soutenir long-tems la contemplation. Cette majestueuse Piramide, qu'on pourroit comparer à un Péristile, est terminée par une Courone qui passe le *Zenith* & s'étend jusqu'aux *Pleiades*. Un segment noir marque les bornes de cette décoration, & en fait le contour & la bordure. Ce beau Spectacle dura environ deux heures, & puis s'éfaça & s'éteignit, en s'abaissant peu à peu, & se perdant sous l'Horizon.

Quand ce Phénomène comença à se montrer, le Soleil ne faisoit que disparoitre. Peut-être n'étoit il que l'éfet de ses raions, qui réfléchissoient de dessus l'Air de l'*Atmosphère*, qui étoit pur & serein. Il paroît, par diverses Observations, que ce Météore ne se dé-

velops

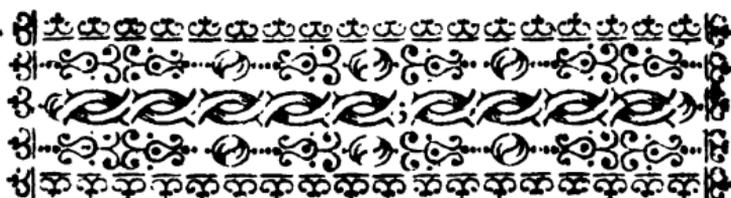
velope que lors qu'il a été précédé d'un tems sec, tel qu'on l'a eu presque toute l'Année passée. Cette cause du moins, contribuant à la lucidité de l'Air, laisse mieux apercevoir le Météore qui est dans un très grand éloignement ; ne se montrant que que du côté du Nord. Ce que celui ci a de plus particulier, c'est l'immobilité & la tranquillité des Colonnes, qui ont ordinairement un mouvement de vibration, enforte qu'elles paroissent s'élever & s'abaisser alternativement.

Quoi que ce Phénomène ne soit plus si rare & qu'il n'ait pas échappé aux Observateurs, cependant la cause n'en est pas encore bien connue : On l'a attribuée aux *Exhalaisons sulphureuses* ; mais ces fortes de Vapeurs ne forment jamais qu'une figure incertaine & irrégulière ; au lieu que la forme de ce Météore est presque toujours la même. D'ailleurs on voit beaucoup moins d'*Aurores Boréales* dans les Pais qui fournissent le plus de matière à ces fortes d'Exhalaisons. Si elles les faisoient naître, & qu'elles en fussent l'origine, le contraire devoit arriver. En Philosophie on fait plutôt ce que les choses ne font pas, que ce qu'elles font ; mais il est bon de savoir les différentes opinions des Homes, pour éviter leurs Erreurs. On marche bien plus sûrement, quand on conoit les précipices.

Il semble qu'il n'y ait que le singulier, qui ait droit de mériter nôtre attention & nôtre curiosité. Le retour régulier des Saisons, si utile & si admirable; le lever & le coucher du Soleil, son cours, où brille tant d'ordre & de magnificence; tout cela perd son prix à nos yeux, parce qu'ils sont acoutumés à le voir; mais si nous venions tout à coup, à en être privés, quel ne seroit pas nôtre éfroi! Quelle heureuse surprife, au contraire, si Dieu par sa bonté, rendoit à nos Vœux ce riche & pompeux Spectacle!

GENEVE le 21. Février 1750.





A M. DE REAUMUR,

De l'Académie Royale des Sciences de Paris, de la Société Royale de Londres, de l'Académie Impériale de Petersbourg, de l'Institut de Bologne, Comandeur & Intendant de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, &c.

MONSIEUR,

TANT de curieuses & savantes Recherches, tant de belles & utiles Découvertes dont la Société vous est redevable, démontrent que le Bien public est le grand Objet que vous vous êtes toujours proposé. Vous ne laissez rien échapper de tout ce qui peut contribuer à l'avantage des Sciences & des Arts : Vous encouragez ceux qui les cultivent dans les mêmes vues ; vous leur servez de Guide & de Flambeau. De telles dispositions, qui se rencontroient en M. le Professeur BOURGUET, qui a enseigné la Philosophie à Neuchâtel, pendant

les onze dernières Années de sa Vie & qui s'étoit fait conoitre dans le Monde favant par ses *Lettres Philosophiques*, avoient lié entre vous, une étroite Correspondance, dans laquelle j'ai vû, avec un singulier plaisir, que vous l'honoriez d'une bienveillance particulière, que vous estimiez ses lumières, & que cette conformité d'inclination qui vous portoit l'un & l'autre à employer vos Talens au bien de la Société, avoit été le Lien d'une Union fort intime.

Un Sujet intéressant pour le Public, & que vous avez jugé tel vous même, me fait prendre la liberté de vous adresser cette Lettre; c'est la possibilité de rendre la Vie aux Personnes noïées. Cette Matière a été traitée amplement dans nos *Mercurus Suisses*, il y a 16. à 17. ans. Vous en avez extrait, Monsieur, ce qu'il y avoit de plus intéressant, que vous avez fait imprimer dans l'Imprimerie Royale en 1740. & qui a été répandu ensuite, par Ordre du Roi, dans tout le Royaume.

Mais come une partie de ce qui a été publié sur cette Matière, est déjà tombé dans l'oubli; qu'il paroît même qu'en plusieurs endroits, on néglige de travailler à rapeller à la Vie, des Personnes qui ont le malheur de se noïer, j'ai crû, Monsieur, que je devois

Vois remettre sous les yeux des Lecteurs du *Journal Helvétique* un Précis de ce qui a été écrit sur cette Matière, & y joindre quelques Observations, qui pussent réveiller l'attention du Public, & l'engager à secourir les Infortunéz, qui pourroient se trouver dans ces malheureux cas. Un nom aussi respectable que le vôtre donnera du poids à des Réflexions, qui tirent tout leur mérite de l'utilité publique, & je me flate, en faveur de mes bones intentions, de mériter votre indulgence & celle du Lecteur.

Mr. *Bourguet*, adressa le 26. Novembre 1733. dans le *Mercur Suisse*, une Lettre sous le nom de *Philantropes*, à Messieurs de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, sur la possibilité de rendre la Vie aux Persones noïées. Les moïens qu'il indiquoit, come propres à ranimer ceux qui sont tirés de l'eau come morts, étoient de les mettre sur un Toneau, que l'on doit rouler ou balancer un peu, enforte que la tête regardant contre terre & étant panchée, on puisse leur faire rendre l'eau qu'ils ont avalée; de leur souffler dans les Intestins, pour rétablir le ressort des Viscères; de leur faire couler de l'Urine chaude dans la bouche, afin de rendre à l'Epiglote & à la Glote, la situation naturelle & son mouvement. A quoi l'Auteur de

la Lettre suposoit qu'on devoit joindre les précautions, les soins, & les secours qui furent efficaces, pour rapeller à la vie, le Jardinier de *Tromingholin*, qui avoit été 16. heures sous l'eau, & qui fut envelopé dans des draps, approché doucement d'un lieu un peu chaud, échauffé peu à peu & par degrés, froté ensuite avec des linges chauds, rasé, & à qui, à force de le tourmenter on remit le sang & tout le corps en mouvement; & qui revint entièrement par des Cordiaux & par des Brûvages qu'on donne dans l'Apoplexie.

Cette Lettre de feu M. *Bourguet* donna lieu à celle qui parut le Mois suivant, sans le nom de l'Auteur. Après avoir relevé quelques endroits qui auroient pû être tournés autrement par nôtre Professeur en Philosophie, sans que sa Lettre en eût été moins intéressante, l'Anonyme proposa la *Broncotomie*, come un moyen plus sûr & plus efficace pour rendre la Vie aux Noiés, que ceux qui avoient été indiqués, prétendant que l'Air introduit immédiatement dans le Poûmon, par l'ouverture faite à la Trachée artère, produiroit sans doute plus promptement & plus sûrement l'effet désiré.

Cette seconde Lettre sur les Persones noïées, où j'ai crû reconoitre le stile, & les lumières de celui de Mrs. nos Docteurs

Mé-

Médecins, qui a donné ses soins à M. Bourguet, pendant quelques années, avec toute l'assiduité & toute l'affection qu'on peut demander du meilleur Ami, fit paroître un troisième Champion sur la Scène sous le nom de *Célidan*. Sa Lettre parut au Mois de Janvier 1734. & l'Auteur, après avoir adopté le Système de *Philantrope*, répond à quelques Objections qui sembloient le combattre. Venant ensuite aux moyens propres à tirer les Noyés de leur létargie, il approuve l'*injection de l'Urine*; ce qui peut rendre la chaleur; les *frictions*; les *spiritueux Volatils*, & il y joint les *Poudres Sternutatoires*, que l'on souffleroit dans les Narines avec un Chalumeau.

Le Mois suivant nous fournit une IV. Lettre sur le meme sujet adressée à Mr. le Docteur *Garcin*, & l'Auteur, qui prend le nom de *Philalèthe* continuant la petite guerre qui s'étoit élevée sur une Question qui devoit faire courir le Physicien, l'Anatomiste, & le Médecin, dans un esprit d'union, au secours de leurs Frères sumergés, pour les rendre à leur élément, défend *Philantrope*, & sans rejeter la Broncotomie proposée dans la seconde Lettre, il la fait envisager come difficile à pratiquer. Mais il est aisé ce me semble de répondre à cela, que dès que l'efficacité de ce moyen seroit reconue, les Chirurgiens

pour-

pourroient s'y exercer & que cette opération devenant ensuite commune, chaque Chirurgien de Village seroit en état de la faire.

Une Réponse du Médecin, qui parut en Mars de la même Année 1734. rapprocha un peu les deux principaux Combatans. *Philalèthe* qui étoit *Philantrope* lui même, s'y trouvoit dépeint come un Home d'esprit, d'érudition, & qui avoit un bon cœur. Cette seconde Lettre fort instructive, répond aux difficultés proposées contre la Broncotomie, sans l'élever trop; & elle allègue des autorités plus que suffisantes, pour établir qu'elle peut-être employée dans le cas en question, avec espérance de succès.

Le célèbre *Frederich Hoffman* cité dans la seconde Partie de cette Lettre dit, qu'il a ramené à la vie des Noyés & des Pendus, en employant à bone heure les *frictions* & la *saignée*, & en les plongeant dans l'eau chaude. On y trouve aussi come indiqués dans une Dissertation de Mr. Harscher, *l'Emétique*, *les Frictions*, *la Chaleur du lit*, *les Fomentations avec des Liqueurs Spiritueuses*, *les Résolvans*; & selon *J. De Muralt*, *les Gargarismes* faits avec une Décoction de Poivre dans du Vinaigre.

Cette Lettre qui est la cinquième sur les Noyés, fit encore prendre la plume à Mr.

Bour-

Bourguet, & quoi que le début de sa Lettre, qui parut au Mois de Juin fut vif, & qu'elle paroisse sous la forme d'une Réfutation, en Ami de l'Home, & de la Vérité, il souhaite que le Médecin, qui avoit gardé l'incognito, & *Céridan* se rendent réciproquement justice, en concevant l'un pour l'autre les sentimens d'estime qu'ils méritoient.

On trouve dans cette Lettre un exemple rapporté par Mr. le Docteur *Garcin*, d'un Home noyé, qu'un Matelot rapella à la vie, en lui soufflant de l'air par *l'Anus*, avec la gaine d'un Couteau acomodée en Chalumeau.

Enfin Mr. *Bourguet*, qui n'avoit pas reconnu la Dictature de l'Auteur d'une *Conclusion de la Dispute sur les Noyés*, inferée dans le Mois de *Juillet*, trouva dans le Mois suivant l'ocasion de la terminer d'une manière plus décisive, selon lui, en anonçant que le 18. on avoit rendu à *Neuchâtel* la Vie à un Jeune Home d'environ 13. ans, qui s'étoit noyé en se baignant, & qui fut tiré pour mort hors de l'Eau, sous laquelle il avoit été 20. minutes.

Ce qu'il y eut de particulier dans ce cas, c'est que le Sujet en question étoit Pensionnaire dans la Maison où rouloit la Presse d'où sortoient les Lettres dont j'ai parlé. Je pourrois ajouter quelques particularités au détail
que

que cette Lettre done de ce fait , puis que je fus l'un des principaux Acteurs dans cette rencontre. Les Certificats de Mrs. *Garcin* & D'*Ivernois*, Docteurs Médecins, qui furent apellés & qui contribuèrent l'un & l'autre au prompt rétablissement de ce Jeune Home, se trouvent joints à la Lettre de *Philantrope*. On fit usage, dans cette occasion, des Moïens indiqués dans les Lettres qui avoient parû ; on lui souffla de l'air par l'anus, on l'envelopa d'une Couverture & on le porta à la Maison, la tête un peu plus basse que le corps ; on se servit des Linges chauds, quoi que ce fût en Août ; on le coucha dans le lit sur le ventre, la tête pendante hors du lit, & ce fût moi qui le secouai doucement & sans interruption.

Il est à remarquer que ce Jeune Home avoit diné copieusement, & qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il en seroit revenu plutôt sans cet excès.

C'est avec bien de la raison au reste, que Mr. *Bourguet* dit sur la fin de sa Lettre, qu'il faut continuer pendant plusieurs heures les secours que l'on done aux Persones suffoquées dans l'eau, puisque si dans cette occasion on n'avoit pas agi come étant persuadé que le moment du rapel à la vie peut suivre celui où l'on se rebute, le Jeune Bâlois auroit été enterré come les autres.

On trouve aussi, dans cette dernière Lettre, le cas d'un Soldat en Garnison à *Calais*, qui tomba dans la Mer, & qui au bout de quelques heures fût laissé à sec sur le sable. Son Capitaine l'ayant fait suspendre par les pieds, il rendit beaucoup d'eau, & transporté ensuite dans les Cazernes, on lui fit entrer dans la bouche avec un entonnoir de l'Huile d'Amandes douces, & une infusion de Mélisse; il fut secoué & remué avec force; on lui poussa une plume dans le gosier; il donna quelques signes de vie, & des Cordiaux & du Bouillon le rétablirent.

C'est là, *Monsieur*, la substance des Lettres qui ont paru dans le *Journal de Neuchâtel* & que j'ai crû devoir rapporter, parce que les Exemplaires ou Collections entières du *Mercur Suisse*, composé actuellement de 51. Volumes, à raison de 4. Mois par Volume, ne sont pas en grand nombre. J'ai même lieu de croire, qu'il ne s'en trouve pas deux Exemplaires à *Paris*.

Ayant examiné avec quelque réflexion, ce qui s'est fait pour secourir efficacement les Persones suffoquées dans l'eau; & considérant qu'un certain degré de chaleur peut produire le même effet, que le secouement, & qu'il est beaucoup plus aisé de déterminer le degré de chaleur qui seroit nécessaire,

quæ

que d'indiquer d'une manière précise, l'agitation qu'il faudroit doner au Corps pour le dégager, ou pour en remettre en jeu les organes; je me suis fait cette question; si la matière qui chauffe les fours à Poulets ne pourroit pas être employée pour ranimer les Persones suffoquées dans l'eau?

Le fait suivant, joint à ce qui a paru dans les Lettres ci-dessus, du bon effet d'une chaleur tempérée, conduit naturellement à ce moien. Un de nos Pasteurs, qui étoit à la Campagne, voulant se débarasser de 4. ou 5. petits Chats, le lendemain de leur naissance, les fit noier par un jeune Home qui le servoit; & come il n'y avoit dans les environs de la Maison de Cure, ni Ruiffeau, ni Etang, le Valet les mit & les tint dans le fond d'un Vaisseau plein d'eau jusqu'à extinction de vie. Cela fait il les enterra dans un fumier joignant la Remise, & qui étoit composé pour la plus grande partie de celui d'un Cheval tenu à l'atache. Vers le soir, le Pasteur, qui ignoroit le lieu de la sépulture des petits Chats, s'étant aproché de leur tombeau, entendit les miaulemens de cette petite famille, qui se trouva pleine de vigueur, come si elle avoit été tout le jour auprès de sa Mère. L'air pouvoit au reste pénétrer aisément jusqu'à la couche dans laquelle

ces Animaux furent ensevelis, à cause de la paille, qui faisoit partie du fumier, & qui y laissoit des interstices assez considérables.

Vous pouvés juger aisément, *Monsieur*, que le second Mémoire de l'Ouvrage que je tiens de vôtre libéralité, & dans lequel vous n'avez rien laissé à desirer à ceux qui voudront faire servir leur fumier à la transformation des Oeufs en Poulets, m'a conduit naturellement à penser, que les Personnes noïées pourroient y trouver une chaleur propre à les ranimer.

Cette Méthode seroit d'autant plus comode & facile, que l'on trouveroit par tout & en toute Saison, cet Agent, puis que come vous nous l'apprenez, le fumier de quelque espèce qu'il soit est capable de doner la chaleur nécessaire aux fours qui font éclore les Oeufs, & que les Thermomètres peuvent régler, avec précision, le degré de chaleur que l'on auroit reconu nécessaire, pour rendre le mouvement au sang, & pour rétablir le ton des organes.

L'état des petits Chats dont j'ai parlé, qui furent enterrés dans le fumier un peu après qu'ils eurent été tirés de l'eau, & tout trempés par conséquent, me done lieu de croire, que sans perte de tems & même sans dépouiller entièrement les Noïés de leurs Habits, on pourroit, après leur avoir préparé

une fosse dans le fumier, les en couvrir, en observant de ne mettre que de la paille sur le visage, ou à défaut de paille un linge ou haillon, qui seroit soutenu par de petits piquets fichés dans le fumier, pour ne pas fermer le passage à l'air, & pour ne pas aussi lui en donner trop, s'il y a quelque chose à craindre du plein Air, ce qui n'est pas encore décidé chez moi.

Le secouement, qui a été proposé dans les Lettres que j'ai rapellées, seroit un moyen plus aisé encore, puis que dans ces tristes cas, sans perte de tems, les bras du premier venu pourroient retirer une personne noyée de ceux de la mort. Le secouement fut employé avec succès à l'égard du Soldat qui tomba dans la Mer à *Calais*. Ce même moyen a réussi dans plusieurs cas d'Apoplaxies foudroyantes. Voici un fait, que je tiens de bon lieu. Un Marchand d'une Ville d'Allemagne fut assez heureux, dans le tems qu'il eut deux fortes attaques d'Apoplèxie, d'avoir au nombre de ses Comis un Garçon fort & vigoureux, qui étant Fils d'un Chirurgien avoit appris de lui, comment on devoit secourir ceux qui se trouvoient dans le cas. Ce Comis ayant vû dans ces deux occasions, son Maître tomber, & demeurer sans conoissance, & privé de sentiment, se dépouilla de son Habit, le prit
entre

entre ses bras , pour l'agiter vigoureusement , & le rendit plein de vie à son Comptoir. Et pour conduire l'Histoire jusqu'au bout j'ajouterai que pendant l'absence de ce Maître seccoueur , le même Marchand aiant eu une troisième ataque , il n'en revint plus , malgré les efforts de tous ses Domestiques : Aussi avouèrent-ils , au Comis , à son retour , qu'il s'en falloit bien qu'ils n'eussent fait entr'eux tous , autant que ce qu'ils lui avoient vu faire , & qu'ils s'étoient dit l'un à l'autre , que s'il s'étoit trouvé à portée de secourir leur Maître commun , il l'auroit encore garanti de la mort , comé les deux autres fois. Il seroit aisé de tenter le secouement sur divers Animaux susoqués dans l'eau.

Après avoir roulé sur des Toneaux , ou suspendu par les pieds les Persones noïées , on pourroit les faire secouer doucement , examiner ensuite pendant quelques Minutes quel effet les ébranlemens imprimés aux organes auront produit , tâtant le pouls dans cette vue , & approchant de la bouche ou du nez une glace de miroir ; & si rien ne paroïsoit encore avoir été remis en jeu , on pourroit revenir au secouement , & le donner plus fort que la première fois.

• Une bone pincée de sel comun , mise dans la bouche , pourroit peut-être suffire pour

réveiller les Léthargiques / dont il est question ; car il faut courir aux Remèdes qui se trouvent par tout , & que l'on peut se procurer dans un instant. L'action du fel est également vive & prompte , & ceux qui la conoissent ne se trouvent pas embarrassés dans les Défaillances & dans les Syncopes ordinaires. J'y joins ce qui agit assez puissamment sur l'odorat , le cuir , les plumes , les cheveux , la corne , les ongles , que l'on fera brûler sous le nez. Cela se trouve encore par tout.

La fumée du Tabac doneroit sans doute plus d'activité au premier des moiens proposés par feu Mr. *Bourguet* & qui fut mis en usage à l'égard du Jeune Bâlois , que nous rapellames à la vie , & qui fufit aussi à un Matelot , pour en retirer un autre des bras de la Mort. Au lieu de souffler simplement avec une canule ou un tuyau par l'anus , il faudroit remplir à moitié , une Pipe , de Tabac , faire entrer le tuyau de la Pipe assez ayant , étendre sur l'ouverture , après y avoir mis du feu , un morceau de linge , ou le coin d'un mouchoir de nez , & souffler au travers avec force pour porter la fumée de la Pipe bien avant dans les intestins ; l'âcreté & la chaleur de la fumée feroient sans doute quelque chose de plus que l'haleing d'un Homme.

Je

J'ai fait que ce Remède a sauvé la vie à plusieurs Apoplectiques; & come l'usage du Tabac est assez général, il n'y aura point de Village ni de Hamceau où il ne se trouve des Fumeurs & des Pipes.

L'Auteur de la V. Lettre, très habile Médecin, nous a indiqué lui même les Emétiques, pour les cas en question, en suivant Mrs. ses Confrères *Harscher*, *Ettmuller* & *Zwinguer*. Ce Remède peut-être très à propos. Où l'on n'a pas des Médecins, il se trouve des Chirurgiens, qui sont pourvûs du *Tartre Emetique*. Il peut-être donné en double ou triple dose, dans les cas ou les Noïés ne donent aucun signe de vie. Un Curé, qui m'est parfaitement connu, a tiré d'une létargie un Home pour le Salut duquel il étoit dans une extrême inquiétude, à cause de ses dérèglemens, & en particulier de quelques circonstances dans lesquelles cet état l'avoit surpris. Considerant que les secours qu'on avoit donné à ce Malade n'operoient point, il composa, trois Bolus ou Tablettes de 10. à 12. grains de *Tartre Emetique* pilé bienfin, & d'une pincée de Sucre, détrempant le tout dans quelques gouttes de vin. Il mit ces Tablettes dans une petite Boete, après qu'elles furent sèches; & s'étant rendu auprès de cet Home, qui depuis plusieurs heures ne do-

noit aucun signe de conoissance ni de sentiment, il lui mit adroitement l'une de ces Tablettes dans la bouche, qui étoit un peu ouverte, faisant semblant de lui porter sous le nez une Eau spiritueuse. Il dit ensuite à l'un de ceux qui étoient dans la Chambre, de rafraichir la langue & le gosier du Malade, en lui versant un demi verre d'eau fraîche dans la bouche. Cette première prise n'opérant point au bout d'environ une heure, il lui fit prendre la seconde, & après un pareil intervalle, il lui glissa la troisième. Ces 10. ou 12. grains de Tartre émétique, procurèrent environ deux heures après, deux vomissemens de glaires ou matières approchantes. Les Assistans facilitèrent ces évacuations, en tournant le Léthargique sur un côté, lors qu'ils s'aperçurent qu'il lui sortoit quelque chose de la bouche. Le Remède opéra ensuite par les Urines, qui inondèrent son lit; bientôt après la conoissance revint au Malade, & le lendemain il fut parfaitement rétabli.

J'ai rapporté ce cas, parce que l'on fût après le rétablissement de cet Home, qu'il avoit pris un Remède le matin, dont il empêcha l'action, en prenant l'air, & qu'il but ensuite une chopine d'eau de vie, croyant qu'il donneroit de l'activité au Remède; ce qui lui causa

causa une soif ardente, qu'il ne put étancher qu'en bûvant 6. à 7. pintes d'eau ; & ce fut d'abord après qu'il tomba en syncope,

Cet exemple , & celui d'un grand nombre d'Apoplectiques, montrent que le Tartre émétique peut, dans tous les cas, entrer dans l'estomach & y agir, sans que celui qui l'a reçu y concoure par des efforts. On pourroit faire usage d'une plume, pour ouvrir l'ésophage, s'il avoit été trop resserré par quelque cause particulière.

Vous êtes, *Monsieur*, parfaitement informé de toutes les expériences qui ont été faites en divers endroits sur les Malades, depuis que les Phisiciens sont en goût d'électrifer : Ne pourroit-on point donner la Commotion avec quelque succés aux Noyés ? Le souvenir de la satisfaction que j'éprouvai, lors que le jeune Bâlois fut ressuscité par nos soins, m'engageroit à tenter toute sorte de moyens, & jusqu'à la berne, dans l'espérance que ces secouffes pourroient être plus efficaces, que celles qui auroient été infructueuses, en mettant en usage une autre manière de secouer.

Il me paroît, que non seulement on n'a pas fait assez d'attention à ce qui a été écrit sur la possibilité de faire revivre les Persones suffoquées dans l'eau ; mais come

les préjugés l'emportent dans le plus grand nombre des Lecteurs sur le raisonnement, quoi qu'ils en fussent capables, on révoque en doute, peut-être assez généralement les faits qui ont été raportés. On aura vraisemblablement regardé come fabuleux ceux qui ont été raportez par Mr. *Derham* & qui sont entrés dans la Ire. des Lettres écrites sur les Noyés; l'Histoire d'un Jardinier, qui ne fut tiré de l'eau qu'au bout de 16. heures; celle d'un Home qui avoit resté trois jours entiers sous l'eau; & sur tout le prodige raporté dans une Oraison funèbre faite à *Boneß*, dans la Paroisse de *Pithovie*, à la sépulture d'un nommé *Laurent Jonas*, qui au raport du Prédicateur s'étoit noyé à l'âge de 17. ans, & qui ayant été tiré de l'eau sept Semaines après, fut rapellé à la vie, & parvint à l'âge de soixante & dix ans.

Des expériences nombreuses ont fait voir, que l'air est le véhicule du chaud & du froid, de l'humide & du sec; dès qu'un Corps est dans un milieu qui ne laisse passer jusqu'à ce Corps que très peu d'air, il doit demeurer dans l'état où il étoit au moment de l'expiration. La manière de conserver long-tems les Oeufs confirme cela; & l'exemple des Liqueurs qui ont été conservées des Siècles entiers, dans des endroits qui n'admettoient point d'air, prouve que le sang & les hu-

meurs du Corps peuvent garder long-tems leur fluidité; & come l'état des parties solides y répond nécessairement, la Machine entière peut être remise en mouvement par les moiens indiqués. C'est ce que j'ai jugé aussi, que l'on pouvoit conclure des Observations que l'on trouve dans vôtre *Traité de l'Art de faire éclore & d'élever les Oiseaux Domestiques.*

Come on ne met pas en question si on doit laisser les Blessés sur le Champ de Bataillè, ou jetter dans des fossés ceux qui donnent encore des signes de Vie; on doit regarder aussi come un devoir de l'Humanité l'obligation de tenter tout ce qui pourroit vraisemblablement rendre la Vie aux Noïez. J'ai été le foible Echo de ce qui a été écrit sur cette importante Matière. Je sens qu'elle demande encore bien des Observations & des Expériences. C'est à des Savans tels que vous, *Monsieur*, Amis du Genre-Humain, que la gloire de les pousser plus loin est réservée.

J'ai l'honneur d'être dans les sentimens du plus profond respect,

MONSIEUR,

Neuchâtel le 25.

Avril 1750.

Vôtre très humble & très obéissant Serviteur.

D. C*****



O D E.

SENTIMENS tendres & Chrétiens d'un
jeune Epoux , sur la mort de sa Femme.

ARBITRE de ma destinée ,
GRAND DIEU , dont j'adore les Loix ,
Mon Ame aux pleurs abandonée ,
Vient t'adresser sa triste voix.
Au trait douloureux qui la blesse ,
Je sens , qu'en vain , on s'intéresse
Sans ton secours , sans ta bonté.
Auteur de ces Jours pleins de charmes ,
Que tu changes en Jours de larmes ,
Sois le de ma tranquillité !

Il n'est donc plus l'Objet aimable ,
Que ta Bonté me destina !
Heureux Himen ! Sort desirable !
DIEU ! comment il se termina !
Telle une Fleur qui vient d'éclorre ,
Et qui pèrit après l'Aurore ,
Qui l'anime & l'épanouit ;
Tel est le Nœud que ta Main forme.
A peine est-il , qu'un Monstre énorme ,
La Mort , paroît , & le détruit.

*Quel triste aspect !... Puis je l'entendre ?...
 Dans toute l'horreur du Trépas ,
 Je vois l'Épouse la plus tendre ,
 Gémir , expirer dans mes bras !
 Quel spectacle fût plus terrible
 Pour le Cœur d'un Époux sensible !
 DIEU , gardois tu ce châtement ,
 Pour les Vertus les plus constantes ,
 Pour les Graces les plus touchantes
 Pour mon sincère Atachement !*

*O vous , à qui le Sort contraire ,
 Fit éprouver quelque rigueur ,
 En êtes vous de plus sévère ,
 Que celle qu'éprouve mon Cœur ?
 Et vous dont la Vertu stoïque
 Voit avec un Front héroïque
 S'échaper le bien qui vous fuit ,
 Verrez-vous mon malheur extrême ,
 Sans soumettre votre Système
 A la douleur qui me poursuit ?*

*Pourquoi , SEIGNEUR , de ta Puissance
 Me fais-tu sentir cet éfet ?
 Manquai-je de reconquissance.
 Pour ton présent , pour ton bien fait ?
 Non ! c'est à toi que j'en appelle ,
 Tu connus mon ardeur fidèle ,
 Tu pûs sans cesse l'éprouver.*

Que

*Que manquoit-il à ma tendresse ?
Conforme aux Loix de ta Sagesse,
Tu ne pouvois que l'approuver.*

*D'où vient donc que , loin de te plaire ,
Je la vois en bute à tes coups !
Hè quoi ! L'Union la plus chère ,
Dût-elle exciter ton courroux ?
Faut-il que l'Humaine Nature ,
Par de cruels maux qu'elle endure ,
Apprenne à sentir ta bonté ,
Ou ne dispenseras-tu des graces ,
Que pour en afoiblir les traces ,
Par des traits de sévérité ?*

*Qu'entens-je ? Quelle Voix s'opose
À mes trop douloureux accens ?
Est-ce ta Main qui se dispose
À punir mes cris indécens ?...
Mais non , j'entens ta Voix céleste ,
Et je n'y vois rien de funeste
Contre mon indocilité.
Je m'aperçois que ta Clémence ,
Veut surpasser en indulgence
Ma coupable témérité.*

*Tu pardones la plainte amère ,
Que contre Toi j'ose former ,
Et tu viens toi même en bon Père*

Prendre le soin de me calmer....
 J'entens, si ta Main favorable
 Rendit mon destin agreable,
 En formant ce Lien chéri,
 Tu voulus bien m'être propice,
 Et je t'en dois le sacrifice,
 D'un Cœur content, quoi qu'atendri.

Que ta Volonté m'est terrible ;
 Mais que ton Secours est puissant !
 Quand je crois mon Cœur inflexible,
 Je ne me plains qu'en gémissant.
 Esfet de tes Loix Souveraines !
 Déjà mon sang dedans mes veines,
 De ma douleur calme l'excès ;
 Mais pour éloigner ma tristesse,
 DIEU ! ne borne pas ta tendresse,
 Si tu veux en voir le succès !

Dans le chagrin qui me consume,
 Et dont mes sens sont abatus,
 Pour en adoucir l'amertume,
 Combien il me faut de Vertus !
 Sur une Ame tendre, indocile,
 Que peut cette Raison fragile
 Acordée aux foibles Humains ?
 Helas ! dans tout ce que je tente,
 Loin que ma Raison me contente,
 Elle même fait mes chagrins !

Quoi, de cette Epouse chérie,
 Que ta Main combla de bienfaits,
 Par la seule Philosophie,
 Pourrois-je oublier les attraits?
 Loin de moi tout Discours sublime;
 Dans la Tendresse qui m'anime,
 Mon Cœur sauroit vous résister!
 DIEU, dont j'implore l'assistance,
 Ce n'est que sur ta Providence
 Que ma Tristesse doit compter!

Viens donc, SEIGNEUR, sur moi répandre,
 Tes Graces, ton Divin Esprit;
 Viens, fais moi sans cesse comprendre,
 Que tout passe, que tout périt,
 Qu'un Jour en ta Gloire adorable,
 Je reverrai l'Objet aimable
 Dont il te plaît me séparer:
 Alors, comptant sur ta Promesse,
 Mes Larmes seront sans foiblesse,
 Et couleront sans murmurer!

Que ces Sentimens sont tendres & touchans, & qu'ils sont élégamment exprimez! Pour peu qu'on réfléchisse sur la félicité de deux Personnes unies par un Lien délicieux & sacré, il est impossible de n'être pas attendri en lisant cette Ode, come il n'est guères possible de n'être point touché des Sentimens

Chrés

Chrétiens qui y font exprimez. C'est dans la Religion que l'Auteur cherche toute sa consolation. Il n'y a qu'elle en effet, qui puisse calmer l'excès du désespoir que la Mort cause à deux jeunes Epoux, qui s'aiment tendrement, en les séparant l'un de l'autre. La résignation aux Ordres & aux Décrets de la Providence, est le seul Remède efficace qu'on puisse apporter à des Maux d'autant plus douloureux, que tous les soulagemens que les Homes s'éforcent de donner, dans de pareilles occasions, ne font que les irriter davantage.

Cet excellent Morceau de Poésie vient de *Berlin*; on ne nous en a point nommé l'Auteur. Si les sentimens de Pieté & d'Amour conjugal que cette belle Ode renferme, ont frappé le Lecteur, il n'admira pas moins l'excellent caractère & la sage & prudente conduite d'une jeune Dame Angloise à l'égard de son Epoux. Cette Histoire, que nous allons rapporter, est tirée de *La Spectatrice*, Ouvrage Anglois, qui a paru depuis peu. Il contient d'excellentes Leçons & de grands Exemples pour le Beaux-Sexe, à qui il est principalement destiné. On pourra en juger par cet Echantillon.

HISTOIRE de DORIMON &
D'ALITHEE.

Lorsque *Dorimon* & *Alithée* se marièrent, ils étoient encore trop jeunes, pour connoître les devoirs de l'état dans lequel ils entroient; mais come ils étoient d'un très bon naturel, ils montroient dans leurs discours & dans leurs actions un desir naturel de s'obliger l'un l'autre; & quoique cette complaisance ne fût pas due à ces tendres émotions qui atirent le Cœur avec une force irrésistible, & qui portent le nom d'Amour; cependant les étets en étoient si sensibles, qu'il n'étoit pas possible de les distinguer.

Alithée mit au Monde un Héritier, la première Année de son Mariage. Les Parens des deux côtés semblèrent alors se disputer à qui doneroit les plus grandes marques de satisfaction. Ils reçurent les félicitations de tous leurs Amis; & pendant un tems, la joie & la tranquillité la plus parfaite régnèrent, non seulement dans leur Maison, mais encore parmi toutes les Persones de leur Sang.

Alithée devenue Mère, comença à sentir par degrés, plus d'ardeur & d'affection pour son Epoux. Des plaisirs, dont elle n'avoit
points

point eu d'idée, furent les fruits de cet Amour, & ne doutant point qu'il n'en sentit autant pour elle, elle se regardoit aussi heureuse qu'une Femme puisse l'être.

Il en étoit bien autrement de *Dorimon*. Le tems étoit venu à la vérité, où il devoit apprendre ce que c'étoit que l'Amour. Les espérances, les craintes, les inquiétudes, les impatiences, & tous les autres foucis sans nombre qu'on attribue à cette Passion, s'emparèrent alors de son Cœur : Il languissoit, il brûloit; mais hélas ! ce n'étoit pas pour sa Femme. Il avoit vû malheureusement à l'Opéra une jeune Dame, qui lui parût avoir des charmes supérieurs à ceux de son Sexe. Come il se trouvoit dans la même Loge, il eût la facilité de s'entretenir avec elle, & quoi que la Conversation eût roulé sur un sujet ordinaire, il crût découvrir tant d'esprit, dans les réponses de cette Dame, qu'il en conçût un ardent desir de la connoître.

La Fortune fût favorable à ses desirs : Il vit cette Belle le jour suivant dans le Parc, accompagnée d'une autre Dame & d'un Cavalier qu'il conoissoit légèrement : Il se contenta, au premier tour, de leur faire la Révérence; mais il prit courage au second, & résolut de les aborder; ce qu'il fit, & s'apercevant

cevant que ce Cavalier paroiffoit plus ataché à l'autre Dame, il profita de cette liberté, pour dire mille galanteries à celle qui étoit l'Objet de fa nouvelle flamme.

Meliffe, c'est ainfi que je l'appellerai, étoit vaine, enjouée, & à tous égards une de ces Dames aujourd'hui à la Mode. Il crût s'apercevoir que fa Converfation ne lui étoit pas défagréable, & fur ce qu'on vint à parler de la Mafcarade, elle dit, come par hazard, qu'elle devoit y être, & qu'elle iroit avec fon Amie, en quittant le Parc, comander des Habits dans un endroit qu'elle lui nomma. Cette infinuation ne fût pas inutile. *Dorimon* jugeoit, qu'il feroit trop hardi, s'il lui demandoit, dès la première fois, la permiffion de lui rendre fes devoirs chez elle, il réfolut donc de découvrir, s'il étoit poffible, l'Habit dont elle feroit choix, fe flatant, que la liberté qui règne à la Mafcarade, lui faciliteroit l'ocafion de lui faire conoitre fon deffein, fans qu'elle pût s'en formalifer.

Après donc que les Dames l'eurent quité à la porte du Parc, il fuivit de loin leurs deux Chaifes, & vit, avec plaifir, que l'Objet de fa nouvelle Paffion ne lui en avoit point impofé.

Les Dames aiant fini ce qu'elles avoient deffein de faire, rentrèrent dans leur Chaifes.

Dès

Dès qu'elles furent parties, *Dorimon* entra dans la Boutique, & sous le prétexte de commander un *Domino* pour lui même, il comença à s'entretenir avec la Marchande, l'engagea aisément à l'instruire, non seulement des Habits que ces Dames venoient de commander, mais encore de leur Condition, de leur Caractère &c. Elle lui aprit que *Mélisse* avoit un gros Bien; que ses Parens étant morts, elle étoit sous Tutelle; mais qu'elle ne vivoit pas avec son Tuteur, & qu'elle logeoit près du Quarré de *Grosvenor*, qu'elle étoit fort répandue, & ce que le Monde appelle une Coquette, quoi qu'elle eut conservé jusqu'à lors sa réputation; que l'autre Dame étoit la Fille d'un Gentil-home Campagnard, sa Parente; & qu'elle avoit oui dire que cette jeune Dame étoit sur le point de se marier avec un Home du premier Rang.

Dorimon fût transporté de cette découverte, se flatant de faire aisément conoissance avec *Mélisse*, & d'en obtenir la liberté de lui faire Visite. Il n'avoit, peut-être aucun autre dessein dans les premiers jours de sa Passion, ou s'il portoit ses vûes plus loin, il ne prévoioit pas des Obstacles aussi redoutables, que si elle avoit été plus réservée dans sa conduite, déjà mariée, ou sous la direction de quelques Parens.

Jamais le tems ne lui parût si long, que depuis ce moment jusqu'à l'heure de la Mascaraade; son impatience le fit arriver un des premiers à l'Assemblée, & il en profita pour observer les Personnes qui entroient. Il avoit appris que *Méliste* devoit être en Habit de *Novain*; & quoi qu'il y en eût plusieurs habillées de cette manière, il la distingua dès qu'elle parût, par la richesse de sa Taille.

Il l'aborda avec les expressions ordinaires: *Me connoissez vous? Je vous conois.* Mais il ne tarda pas à lui montrer un attachement particulier, lui disant entr'autres choses, que la perte qu'il avoit faite le Matin de son Cœur, dans le Parc, lui aidoit à découvrir l'aimable Voleur, quoi qu'il fut déguisé, parmi une Assemblée si nombreuse.

Ce Discours, & d'autres de la même nature, la convinquirent, que c'étoit le même Cavalier, qui lui avoit dit tant de Politesse le Matin précédent. Sa Vanité fût d'abord flatée de cette nouvelle Conquête. Il paroïsoit être Home d'esprit, & ne doutant point à son extérieur qu'il ne fût de Condition, elle résolut de mettre tout en usage pour s'assurer cet Amant. Elle affecta donc, comme font toutes les Coquettes, d'écouter d'abord avec complaisance, les assurances qu'il lui donoit de sa Passion; elle laissoit tomber ~~comme~~ par mégarde, quelques expressions,

qui tâdoient à le persuader qu'elle ne seroit pas ingrate, s'il persistoit constamment à lui doner des témoignages de sa Flame.

Les Dames de ce caractère ont toujours à cœur cette Maxime, *Que la douceur & un accueil obligé ont des charmes irrésistibles; qu'ils dorent les Chaines de l'Amant & le rendent content & satisfait de son sort.* Mais le malheur est, qu'une telle conduite leur est le plus souvent fatale à elles mêmes: Elles badinent si long-tems avec les traits de l'Amour, que leur propre Cœur est enfin blessé, lors qu'elles y pensent le moins; & l'aimable Trompeuse, qui a fait languir un si grand nombre d'Amans, devient enfin la proie de celui qui méritoit le moins une telle Victime, ou qui en faisoit le moins de cas.

Quoi qu'il en soit, *Dorimon* étoit transporté de joie, en voyant que l'offre de son Cœur étoit si bien reçue. Il profita tellement de la facilité qu'elle lui donna de l'entretenir aussi long-tems que dura la Mascarade, qu'il en obtint enfin la permission de l'accompagner chez elle, & de lui faire Visite le jour suivant après Midi.

Dès ce moment, leur liaison fût entièrement formée. Il la vit chaque jour, & il étoit admis lors qu'elle refusoit sa Porte à toute autre Compagnie. Il étoit toujours l'heureux.

Mortel qui l'accompagnoit au Parc , à l'Opéra , à la Comédie & enfin par tout où elle se rendoit. Il fût impossible aux Parens de cette Dame de ne pas remarquer , son Commerce avec *Dorimon* : Ils lui en parlèrent , ajoutant que c'étoit un Home marié ; mais elle ne fit que rire de leurs remontrances , & leur repliqua , qu'il n'étoit question entr'eux que de quelques Civilités que ce Cavalier lui faisoit dans le Public ; qu'elle ne se mettoit point en peine de s'informer quelle pouvoit être sa situation ; que s'il étoit marié c'étoit uniquement l'affaire de sa Femme ; & que pour elle , il lui paroissoit un fort joli Cavalier , & tout à fait propre pour l'usage qu'elle en faisoit ; ajoutant , que si elle étoit Maitresse de son Cœur , il lui étoit indifférent que sa Main apartint à toute autre Personne.

Il est vraisemblable que *Méliste* n'avoit aucun autre dessein , en recevant si favorablement les Galanteries de *Dorimon* , que celui qu'elle avoit eu à l'égard de tant d'autres ; c'est-à-dire , de s'entendre louer , & de tourmenter quelques uns de ses Adorateurs , en les recevant plus rarement chez elle.

Mais qu'il est dangereux d'avoir une trop grande liaison avec une Personne d'un Sexe différent ! Combien de Personnes plus réservées que *Méliste* en ont fait la malheureuse-

expérience? Cette imprudente Dame se prit elle même dans les filets qu'elle tendoit à son Amant. Enfin il lui plut, & elle l'aima autant qu'une Femme de ce caractère puisse aimer. Ce qu'elle sentit cependant, produisit tous les effets de la Passion la plus forte, & bien-tôt *Dorimon* n'eut plus rien à désirer.

Dans le cours de cette Passion, *Alithée* perdoit chaque jour de l'Afection de son Epoux : Elle lui sembloit de jour en jour moins belle : Tout ce qu'elle disoit ou faisoit, lui paroissoit avoir un air gauche, qu'il ne lui avoit jamais remarqué auparavant. Rien ne lui étoit agréable de sa part. Si elle vouloit lui plaire, sa tendresse lui paroissoit niaise & enfantine. Si elle étoit plus réservée, il la trouvoit morne & méchante. Un moment il se mettoit de mauvaise humeur, si elle parloit, & le suivant, il s'ofensoit de son silence. En un mot il cherchoit continuellement des fautes dans la conduite la moins blâmable qu'il y eût jamais, & il étoit même fâché de ce qu'il ne trouvoit rien à condaner : Suite malheureuse, mais infaillible d'un nouvel attachement ! Celui en qui il se forme, ne se contente pas d'être injuste, il y ajoute encore la mauvaise humeur, & soupire après une occasion qui

puisse lui inspirer de la haine pour l'objet qu'il n'aime plus.

Cette pauvre Dame ne pût que remarquer un changement si sensible; mais elle étoit bien éloignée d'en pénétrer le véritable motif: Elle l'attribua donc à quelque facheuse affaire d'intérêt, qu'il lui étoit impossible de deviner, puis que son Epoux avoit reçu une Dot considérable en se Mariant, outre qu'il devoit entrer en possession, après la mort de son Père, d'un gros Bien, que personne ne pouvoit lui ôter.

Dès qu'elle s'aperçût de son chagrin, elle lui demanda, come il convenoit à une Femme tendre & affectionnée. S'il avoit quelques sujets de se plaindre de leurs Parens; mais voyant qu'il lui répondoit avec un air mécontent, elle se désista de sa demande, s'imaginant qu'elle ne feroit que l'inquiéter d'avantage, si elle témoignoit trop d'empressement pour en être instruite, puis qu'il ne jugeoit pas à propos de lui confier ce secret.

Elle combatit plus d'une année contre sa mauvaise humeur, avec les seules Armes de sa douceur, de sa modération & de la conduite la plus obligeante; & quoi qu'elle commençât alors à soupçonner qu'elle avoit perdu l'affection de son Epoux, elle ne laissa pas de supporter cette affligeante réflexion avec
la

la plus grande patience, se flatant encore, que son Epoux considéreroit un jour, qu'elle ne méritoit pas ce traitement.

Elle ne sentoit encore aucun mouvement de jalousie: Elle avoit eu souvent chez elle des Dames fort aimable; mais elle n'avoit jamais remarqué que son Epoux eût le moindre penchant à la Galanterie: Il en agissoit même à leur égard avec une réserve trop grande pour un Home de son âge; ainsi elle le soupçonnoit plutôt d'un dégoût pour tout le Sexe, que d'un attachement particulier.

De cette manière son Innocence & la franchise de son Caractère l'entrêtinrent dans l'erreur jusqu'à ce qu'une de ses Amies vint lui ouvrir les yeux sur la véritable cause de la froideur de son Epoux.

Cette Dame avoit appris tout ce qui s'étoit passé entre *Dorimon* & *Méliste*, par une Femme qui avoit servi assés long-tems chez cette dernière Dame, pour être parfaitement instruite de ses Amours, & qui avoit été renvoïée pour quelque mécontentement. Cette infidèle Créature lui avoit dit que *Méliste*, étoit devenue Mère, & qu'on avoit disposé de l'Enfant auprès d'une personne, qui pour un présent de *Cinquante Guinées* s'en étoit chargée, enforte qu'il ne paroîtroit jamais pour couvrir de confusion ceux à qui il devoit le

jour. Il n'y eût pas jusqu'aux plus petites circonstances de cette Afaire, qui ne fussent divulguées par cette misérable, en partie pour se venger de ce qu'elle avoit été renvoyée, & en partie pour gagner la faveur de sa nouvelle Maitresse, qui lui avoit laissé voir qu'elle aimoit des Confidences de cette nature.

Alithée penchoit à traiter ce récit de fabuleux; elle auroit voulu persuader son Amie que c'étoit uniquement un trait de malice de la Personne qui en faisoit le rapport; mais celle-ci soutint ce qu'elle avoit avancé, prétendant, qu'il auroit été impossible à cette Créature, de forger une Histoire de cette nature, avec tant de particularités, & une si grande apparence de vérité. D'ailleurs, *continua-t-elle*, s'il n'y avoit rien de vrai, il nous seroit très aisé de la convaincre de mensonge, en allant trouver la Femme qui doit avoir soin de l'Enfant & dont elle m'a dit le nom, avec le lieu de sa demeure.

Obligée enfin de se rendre à cette preuve de son infortune, elle laissa couler pour quelque tems ses larmes, & fit d'abord quelques plaintes; mais son bon sens, aussi bien que son bon naturel l'emportèrent bien-tôt sur ces premiers mouvemens; & quand son Amie lui demanda quelle justice elle vouloit se faire à elle meme? *Que puis-je faire*, répondit

cette aimable Epouse, si non tâcher de me rendre, s'il est possible plus obligeante plus agréable, plus engageante que ma Rivale, afin que Dorimon ne trouve rien chez Mélisse qu'il ne puisse aussi trouver chez moi.

O Ciel! s'écria son Amie, pouvez-vous pardonner une telle Ofense? Oui, repliqua Alithée, étouffant ses soupirs du mieux qu'il lui fût possible, l'Amour est une Passion involontaire. Et ne lui reprocherez vous pas son ingratitude? N'exposerez vous pas l'infamie de Mélisse? dit celle-ci. Ni l'un ni l'autre, répondit froidement Alithée: Ces deux Méthodes me rendroient également indigne de regagner jamais son affection; & je vous prie, je vous conjure, ajouta-t-elle, par cette Amitié que vous me témoignez, de ne jamais faire la moindre mention de cette affaire.

On ne peut-être plus étonnée que cette Dame le fût d'une telle modération: Cependant elle lui promit de se taire, puisqu'elle le lui demandoit avec tant d'instance; mais il ne lui fût pas possible de tenir sa parole. A peine trois jours s'étoient-ils écoulés, que toutes ses connoissances apprirent, non seulement la faute de Dorimon, mais encore la manière dont sa Femme en avoit reçu la première nouvelle.

Alithée ne fût pas plutôt seule, & en liberté
de

de méditer sur l'avis qu'on lui avoit donné, qu'elle comença encore à en soupçonner la fausseté. Trouvant néanmoins le doute plus insupportable que la certitude, elle résolut de s'éclaircir pleinement de la vérité, s'il étoit possible d'en venir à bout.

Elle fit confidence de cette Affaire à une vieille Femme, qui avoit été sa Nourrice, & dont elle connoissoit la fidélité & la discrétion : Elles convinrent entr'elles, qu'on feroit épier *Dorimon* par tout où il iroit, & qu'on s'informerait parmi les Voisins de *Mélisse*, du Caractère & de la Conduite de cette Dame.

Une information légère leur fut pour découvrir tout le mystère, & pour confirmer tout ce qu'on avoit dit à *Alithée*. Son Emisfaire apprit bientôt que *Dorimon* ne passoit pas un jour sans voir celle qui possédoit son Cœur ; qu'ils sortoient souvent ensemble, & le soir, dans un Fiacre, & que la Dame ne revenoit chez elle qu'environ le matin ; qu'on avoit remarqué, quelques Mois auparavant, qu'elle avoit plus d'embonpoint qu'à l'ordinaire, & qu'elle portoit constamment une Robe volante ; qu'elle avoit été trois à quatre jours absente ; qu'elle étoit revenue fort indisposée, & qu'elle avoit gardé plus d'une Semaine le Lit, sans avoir fait appeler ni Médecin ni Apoticaire, & que chacun croioit qu'elle avoit acouché dans cet intervalle.

7. L'Épouse malheureuse de *Dorimon*, maintenant aussi certaine de la perfidie de son Époux, qu'elle pouvoit l'être sans une démonstration oculaire, s'appliqua à la supporter avec toute la prudence dont elle étoit capable : Elle se conduisit donc de manière, que son Époux ne soupçonna jamais qu'elle eût le moindre vent de son Intrigue. Souvent il se condanoit lui même ; mais il n'avoit pas assez de résolution pour rompre avec *Melisse*, quoi que cette Dame ne pût pas s'empêcher de coquetter, même en sa présence, avec d'autres Cavaliers. Ils avoient eu souvent des querelles à ce sujet, & il avoit reconnu en dépit de sa passion, la différence qu'il y avoit entre une Maitresse & une Femme.

Lors qu'*Alithée* réfléchissoit au changement de son Époux, come cela lui arrivoit souvent, ce qui lui paroissoit le plus étrange dans cette aventure, étoit qu'une Dame bien née & élevée come *Melisse* l'avoit été, & qui s'étoit livrée à sa Passion au point de se dépouiller, pour la satisfaire, de toute modestie & de tout sentiment d'honneur, pût faire si peu de cas du petit Innocent, fruit de sa flamme criminelle, que de l'abandonner à une infinité de maux qu'elle ne pouvoit pas prévoir. Cette barbarie lui paroissoit surpasser encore le Crime de lui avoir donné
le

le jour, & elle auroit pardonné plus volontiers l'offense qu'on lui faisoit à elle même; que celle qui regardoit ce malheureux Enfant.

Plus elle réfléchissoit, plus elle étoit surprise qu'une Femme pût agir d'une manière si dénaturée; & en se représentant souvent à elle même les maux auxquels ce pauvre Abandonné étoit exposé, elle forma enfin, par compassion, un dessein dont peu de Personnes auroient été capables.

Elle avoit appris, de son officieuse Amie, le nom & la demeure de la Femme à qui on avoit confié ce pauvre Enfant; & sans communiquer à personne son dessein, elle s'affubla de sa Capucine & entra dans un Fiacre, pour l'aller trouver. Cette Femme la reçut très obligeamment & avec respect, s'imaginant qu'elle venoit pour la même affaire, que *Méliste*, & plusieurs autres, qui haïssant la honte, non le crime, s'étoient rendues chez elle. Elle introduisit d'abord *Alithée* dans une Chambre particulière, en lui disant, qu'elle pouvoit lui communiquer librement quoi que ce fût, puis qu'elle avoit la confiance de plusieurs Personnes, qui ne voudroient pas pour tout au Monde qu'on leur attribuât un seul faux pas.

La Vertueuse *Alithée* rougit de se voir ainsi soupçonnée, elle qui se sentoît même révoltée,

si elle aprenoit que d'autres fussent coupables, & elle mit bien-tôt fin aux Eloges que cette Femme faisoit de sa prudence, de sa conduite & de sa fidélité : *Je ne viens pas ici, dit l'Épouse de Dorimon, pour l'Affaire que vous soupçonnez; mais pour une autre qui ne demande pas moins de secret. Je n'ai point de malheureux Enfant à vous laisser; mais je veux vous délivrer d'un, dont vous vous êtes chargée dernièrement.*

L'Acoucheuse parut extrêmement surprise de ce discours, & ne savoit quelle réponse lui faire; Mais *Alithée* mit bientôt fin à son incertitude, en lui disant, qu'elle étoit dans la confiance d'une Dame qui avoit acouché chez elle dans un tel tems, & qui lui avoit doné *Cinquante Guinées* afin de se délivrer pour toujours de tout soins à l'égard de son Enfant. *Je suis, dit Alithée, proche Parente du Cavalier à qui ce petit Misérable doit la Naissance, & qui ne peut consentir à l'abandonner & à l'exposer au sort commun de tous les Enfans dont la Naissance est illégitime; Je vous prie donc, s'il est en vie; que je puisse le voir & pourvoir à sa subsistance mieux que vous ne pouvez le faire avec la modique Some que la Mère vous a laissée.*

Cette Femme comença alors à s'étendre sur l'impossibilité où elle étoit de prendre,
des

des Enfants qu'on lui laissoit sous cette condition , tout le soin qu'elle souhaiteroit ; mais Dieu fait qu'elle faisoit tout son possible , & dépensoit souvent plus qu'elle ne recevoit. Elle l'assura que l'Enfant dont elle s'informoit étoit en vie , & un beau Garçon ; & qu'il étoit chez une Personne qui nourrissoit à la vérité pour la Paroisse , mais qui étoit une honête Femme & s'aquitoit bien de son Devoir.

Cela peut-être , dit Alithée , mais je veux qu'on change sa Nourrice ; & si vous pouvez en trouver une autre , sur laquelle on puisse se confier , je vous satisferai pour vôtre peine plus amplement que vous ne pouvez desirer. En même tems elle lui mit cinq Guinées dans la main , & lui dit , Prenez ceci come une Arrhe de ma promesse , & faites en sorte que l'Enfant soit porté ici demain à la même heure : Faites venir aussi une nouvelle Nourrice , que vous puissiez recomander , & je reviendrai alors pour lui donner mes Instructions.

Elles s'entretinrent encore plus au long de cette affaire , & pour conclusion , cette Femme consentit à faire tout ce qu'Alithée desiroit. Elle n'étoit pas moins jôieuse des ôfres de cette Dame inconüe , que celle-ci l'étoit de préserver de la misère une innocente petite Créature , pour qui elle sentoit déjà ,

par-

parce qu'il appartenoit à *Dorimon*, une forte d'affection naturelle, quoi qu'elle ne l'eût pas encore vue.

Cet excellent Modèle de bon Naturel & d'Amour Coujugal revint le jour suivant, avec tout ce qui convenoit à un Enfant qu'elle avoit résolu de rendre sien par Adoption: Elle ne le vit pas plutôt dans les bras de sa nouvelle Nourrice qu'elle le prit, l'embrassa & le baïsa avec une affection presque maternelle, & étant convenüe, pour l'entretien de cet Enfant, elle le fit revêtir en sa présence des Nipes qu'elle avoit aportées, qui étoit fort riches, & avoient servi à cet âge à son propre Fils; ensuite elle reprit le chemin de sa Maison, avec un secret contentement d'esprit que les paroles ne peuvent point exprimer.

Et ceci n'étoit point une de ces faillies de bonté & de générosité, qu'on remarque de tems en tems dans la conduite de quelques Persones, mais dont-elles se repentent bientôt. Plus elle réfléchissoit, plus elle se plaisoit dans ce qu'elle avoit fait. Elle ne laissoit passer aucune Semaine sans aller voir cet Enfant, pour s'informer coment on le traitoit: Eut-il été réellement son propre Fils, & l'Héritier du Bien le plus considérable, elle n'auroit pas pû en prendre plus de soin.

Dans

Dans cet intervalle *Dorimon* persifloit dans son attachement pour *Mélisse*, quoi que la mauvaise conduite de cette Dame occasionât des fréquens démêlés entr'eux, enforte qu'il furent plusieurs fois sur le point de rompre pour toujours. Cependant leur longue liaison ne donoit que trop de sujet à la Critique: Ceux qui penchoient le moins à juger défavantageusement, ne pouvoient s'empêcher de dire, qu'il ne convenoit pas à un Homme marié de paroître toujours dans le Public sans sa Femme, & avec une Dame qui n'étoit pas même connue de son Epouse. Mais d'autres mieux informés des particularités de cette Intrigue, en parlèrent avec si peu de retenue, que ce qu'ils dirent parvint bientôt aux Oreilles des Parens des deux Epoux. Ceux d'*Alithée* furent extrêmement indignés en aprenant la manière dont on traitoit une Femme que l'Envie elle même ne pouvoit pas blâmer; mais ils souhaitèrent d'être mieux instruits de la vérité qu'ils ne pouvoient l'être par le bruit public. C'est pourquoi ils commencèrent par la questionner sur la Conduite de son Epoux à son égard, lui insinuant assez clairement, que le Monde avoit fort mauvaise opinion de lui à ce sujet.

Mais cette excellente Femme ne repliqua, qu'en faisant connoître combien peu elle aimoit

aimoit dès discours de cette nature, leur disant qu'on devoit mépriser & rejeter les vains rapports de quelques Persones uniquement occupées à ramasser des choses destituées de fondement; qu'elle devoit être reconüe pour le meilleur Juge à cet égard, & qu'elle ne trouvoit aucun sujet de plainte dans les manières de *Dorimon*; en un mot, qu'elle ne regarderoit jamais come une Personne bien intentionnée, celle qui s'éforceroit à la remplir de soupçons sur un semblable sujet.

Une telle réponse imposa enfin silence à tous ceux qui s'intéressoient à son bonheur. Ses Parens réfléchirent sagement, qu'en suposant même la vérité de tout ce qu'on leur avoit dit touchant *Dorimon*, le plus grand malheur qui pouvoit arriver à *Alithée* étoit d'en être convaincüe.

Mais il ne fut pas aussi facile de satisfaire le Père de *Dorimon*. C'étoit un Home sage & de probité: Il chérissoit extrêmement *Alithée*, à cause de la vertu de cette Dame. Il reprit donc fortement son Eils, & come celui-ci nioit ce dont on l'acusoit, & insinuoit même qu'il devoit ces reproches aux plaintes de sa Femme; Non, s'écria le Vieux Gentilhomme, elle ne suporte qu'avec trop de patience l'injustice que vous lui faites; & elle ne s'aperçoit pas, ou elle affecte d'ignorer ce qui est

visible à toute la Ville. Il s'étendit alors à exalter la douceur du caractère de cette Dame, & lui dit, que si sa complaisance étoit l'effet d'un naturel incapable de défiance, ou si elle se conduisoit ainsi par prudence, afin de regagner son Amour, l'une ou l'autre de ces qualités ne devoit pas perdre son prix auprès d'un Home de bon sens ; *Elles devoient même* ajouta-t-il, *vous couvrir de honte, chaque fois que vous réfléchissez, que vous l'avez obligée par votre conduite à se servir de tout son amour & de toute sa vertu pour vous pardonner.*

Ce discours ne fût pas entièrement sans effet. *Dorimon* s'étoit souvent étonné que les bruits qui s'étoient répandus touchant son Intrigue avec *Mélisse*, & qui ne pouvoient manquer d'être parvenus aux oreilles de sa Femme, ne l'eussent jamais engagée à lui insinuer au moins, qu'elle craignoit une Rivale dans son Cœur. Il savoit fort bien qu'elle ne manquoit pas de discernement à d'autres égards, & il ne comprenoit pas comment elle pouvoit s'aveugler sur un sujet de la plus grande importance. Il avoit souvent oui parler, & il avoit même été le témoin de la conduite d'une Femme jalouse de son Epoux ; & *Alithée* lui paroissoit si différente de toutes celles de son Sexe, qu'il étoit ex-

trè-

trêmement embarrassé à deviner le motif d'une conduite si extraordinaire. Il ne pouvoit s'empêcher de souscrire en lui même à la remontrance de son Père, & de convenir que soit que ce fût l'effet de l'innocence de sa Femme, qui ne lui permettoit pas de croire facilement le mal, ou de sa prudence & de sa force d'esprit, qui la mettoit en état de supporter cette injure, il étoit à l'un ou l'autre égard l'Epoux le plus heureux qu'on pût trouver dans une telle circonstance, & en dépit de son Inclination criminelle pour *Mélisse*, il trouvoit, réfléchissant de sang froid, *Alithée* toujours plus aimable.

Il est très vraisemblable, qu'en pesant mûrement le Mérite solide de son Epouse, & en le comparant avec les frivoles Atraits de sa Maitresse, il auroit enfin rendu justice à la première, & perdu toute considération pour la seconde. Mais la Vertu d'*Alithée* avoit soutenu une Epreuve suffisante, & il plut à Dieu de la récompenser, lors qu'elle n'atendoit plus de soulagement.

S'étant acoutumée à remplir tous les devoirs de Mère envers l'Enfant de *Mélisse*, elle comença à l'aimer réellement come s'il eût été sien, & ce qui n'étoit d'abord que pitié, se convertit insensiblement dans une tendre affection. Elle se faisoit souvent apporter ces

Enfant, dans l'absence de *Dorimon*, & faisant venir alors son Fils dans son Apartement, elle se divertissoit des petites grimaces que ces deux Enfans se faisoient l'un à l'autre. Elle s'occupoit un jour de cette manière, lors que *Dorimon* revint contre son attente, & entra directement dans la Chambre où elle étoit. Quelque indifférence qu'il eût pour son Epouse, il avoit toujours montré la plus grande tendresse pour son Fils: Il le prit alors entre ses bras & le baïsa, suivant sa coutume. *En voici un autre*, lui dit *Alithée* en souriant, *qui a aussi quelque droit à votre tendresse*. Elle lui présenta en même tems l'Enfant de *Mélisse*. *Quel droit Madame*, repliqua *Dorimon* avec un air gai? *Parce qu'il m'appartient*, reprit sa Femme. *Avous*, s'écria-t-il. *Oui*, répondit elle, *il m'appartient par adoption; & je veux que vous le regardiés aussi come votre Fils*. *Ma Complaisance pour vous peut me porter bien loin*, lui dit-il; *mais je suis persuadé que vous ne faites jamais rien sans de bones raisons, je serois charmé d'apprendre le motif d'une conduite si extraordinaire*.

Dans ce moment un des Enfans comença à crier. *Alithée* ordonna aux Nourrices de les emporter dans une autre Chambre, & voyant que *Dorimon* étoit de très bone humeur, elle fût entraînée par un mouve-
ment

ment irrésistible à lui parler en ces termes.
L'Enfant que vous venez de voir, lui dit-elle d'un ton plus sérieux, & dont je me suis chargée, doit sa Naissance à deux Persones de Condition; mais étant illégitime, le soin de la Réputation l'a emporté sur les mouvemens de la Nature; & j'ai trouvé ce Fruit innocent d'une Passion inconsidérée misérablement abandonné, délaissé, exposé à périr, ou à vivre dans une Condition pire que la Mort: Cette pensée m'a choqué; j'ai résolu de l'arracher au malheur qui le menaçoit; & de l'entretenir à mes propres fraix, de manière que la Vie ne lui soit jamais odieuse.

Voilà une Action fort charitable, dit Dorimon, un peu embarrassé; mais ce n'est pas la raison que j'atendois: Vous pourriez étendre la même pitié à des centaines que vous trouverez sans doute dans le même cas. Il doit donc y avoir quelque motif plus fort, que la pure compassion, qui vous attache si particulièrement à cet Enfant.

Alithée, qui avoit prévu cette réponse, agitoit en elle même, tandis que son Epoux lui parloit, si elle feroit mieux de déguiser la vérité de cette Afaire, ou de la confesser; mais elle ne savoit quel parti prendre, & elle ne paroissoit pas moins confuse & en désordre, que si elle avoit dû avouer quel-

que grand crime. *Un motif! Il y en à bien un*, dit elle enfin, *mais* Ici la voix & le courage lui manquèrent, & elle ne pût plus lui doner la fatisfaction qu'il demandoit.

Dorimon étoit confondu au delà de toute mesure. Il ne favoit que penser d'une conduite si nouvelle, & qui paroiffoit dénoter que cette Dame étoit agitée d'un fecret de grande importance: Il la regarda fixement pendant quelques minutes; enfin s'apercevant qu'elle changeoit de couleur, & qu'elle tenoit les yeux colés contre terre, il devint tout à fait impatient de s'éclaircir de ce qu'il començoit à foupçonner, come il l'a avoué dans la fuite. *Quel motif? s'écria-t-il alors, Quel miftère?*

Un miftère, repliqua-t-elle, *que j'aimerois mieux vous laiffer deviner que d'être obligée de vous le révéler. Oh Dorimon!* continua-t-elle après une courte pafe, *Ne sentez vous point d'inftruct naturel, qui puiſſe vous inftruire? Mon afection pour le Père me rend le Fils cher, quelle qu'en ſoit la Mère. Je ne puis pas haïr Mélifé autant que j'aime Dorimon; & quand je m'aquite des devoirs de Mère envers cet Enfant, j'oublie la part qu'elle y a eüe, pour me fouvenir uniquement de ce que je lui dois come venant de vous.*

L'ima-

L'imagination du Lecteur doit ici suppléer à la description : Il est impossible de donner une juste idée de ce qu'un Epoux doit sentir dans les circonstances où *Dorimon* se trouvoit. Voir que sa faute étoit si clairement contée de celle à qui il auroit souhaité de cacher pour toujours. Dans le tems qu'il ne pouvoit se promettre que du ressentiment, entendre la Personne qu'il avoit ofensée, s'exprimer come si elle avoit été elle même la Criminelle ; toutes ces réflexions l'agitoient avec une violence extraordinaire, & tenoient son Ame, tellement suspendue entre les remors, l'étonnement & la honte, qu'il n'avoit pas la force d'ouvrir la bouche. Il se promenoit avec précipitation dans la Chambre, tâchant, mais en vain, de recouvrer la parole & la présence d'esprit qui lui paroissoit si nécessaire dans cette occasion ; Enfin se jettant sur une Chaise, vis-à-vis de celle qu'occupoit son Epouse, *Bon Dieu !* s'écria-t-il, *Suis-je éveillé ? Est-il possible qu'il y ait une telle Femme dans le Monde ?*

La douce, la bone *Alithée* ne pût pas le voir dans ces agitations, sans se repentir presque de les avoir occasionées ; elle courut à lui, & l'embrassant, *Mon cher, Mon cher Dorimon*, lui dit elle, *ne vous chagrinerez point de ce que je suis en possession d'un secret*

que je n'ai point recherché, & que je n'ai divulgué à Personne, depuis qu'on m'a forcée en quelque manière de l'apprendre. Considérez ce que je suis, votre Femme, partie de vous même, & vous serez persuadé que je serai toujours prête à excuser vos fautes, ou à les cacher avec soin. Jugez de ma sincérité, continuat-elle, en renouvelant ses Caresses, par ma conduite, qui a été toujours la même, malgré la connoissance de cette Affaire.

O Alibée ! s'écria-t-il, la pressant tendrement entre ses bras, Je sens vivement combien peu j'ai mérité de semblables preuves d'une bonté qui me confond ! Mon Ame est inondée d'amour & de gratitude ; mais comment pourrai-je expier mes fautes passées ? En n'en parlant plus, interrompit-elle, & en me laissant partager ce Cœur, que mes foibles charmes ne me permettent pas de posséder entièrement.

Il ne répondit à ces dernières paroles, que par des sentences entrecoupées, qui marquoient mieux les sentimens de son Cœur, que le Discours le plus éloquent n'auroit pu faire. Elle étoit alors convaincue, que sa victoire étoit complète, & elle en auroit senti une joie parfaite, si elle avoit eu moins de peine à lui persuader de se pardonner lui-même.

Il la tenoit sur ses genoux, pendant qu'elle
 lu

lui racontoit la manière dont elle avoit appris son Intrigue ; ne cachant rien de ce qu'elle avoit oui dire ; des démarches qu'elle avoit faites après avoir été instruite de son Infortune , & des diverses agitations de son Ame , tandis qu'elle lui avoit été indifférente. Il trouvoit dans ce récit quelque chose d'admirable ; & plus il voyoit la grandeur de son Ame , aussi bien que la douceur de son Caractère , plus il sentoit augmenter son Amour & son étonnement.

La première preuve qu'il lui donna , qu'elle n'auroit rien à appréhender , dans la suite au sujet de *Mélisse* , fut d'écrire une Lettre à cette Dame. Il lui marquoit , dans cette Lettre , qu'il sentoit l'injustice dont il avoit été coupable envers la meilleure de toutes les Femmes , & qu'il étoit déterminé à rejeter des plaisirs où elle n'auroit point de part. Il lui représentoit , de la manière la plus pathétique , la honte & la folie de leur Intrigue passée , & l'exhortoit à tâcher de regagner cette réputation qu'il avoit contribué à lui faire perdre , come il étoit obligé d'en convenir lui même ; l'assurant qu'il avoit pris une ferme résolution de ne la plus voir , que toutes les raisons dont elle pourroit se servir ne seroient jamais capables de l'ébranler. C'est pourquoi il la prioit de suivre son
exem-

exemple & d'oublier tout ce qui s'étoit passé entr'eux.

Cette Lettre, qu'il montra à *Alithée*, procura à cette Dame une nouvelle occasion de montrer l'excellence de son naturel. Elle l'engagea à lui écrire une seconde fois, pour adoucir certaines Expressions qu'elle trouvoit trop rudes à l'égard d'une Femme qu'il avoit aimée; & elle l'auroit peut être rendue trop foible, pour le but qu'il se proposoit, si elle avoit pu obtenir de son Epoux qu'il y fit les changemens que sa douceur & sa compassion lui inspiroient; mais il connoissoit mieux l'humeur de la Personne à qui il écrivoit, & il ne vouloit pas lui faire ses Adieux sur un ton qui lui laissât le moindre sujet de se flater qu'ils ne seroient pas irrévocables.

Quoi qu'il ne demandât point de réponse, il en recût une remplie des plus vifs reproches contre lui même, entremêlés de plusieurs réflexions méprisantes contre sa Femme. Il ne s'émût point de ce qui le regardoit; mais il ne pût voir *Alithée* ataquée, sans perdre le reste de considération qu'il conservoit pour *Mélisse*. Il déchira sa Lettre en mille morceaux, & pour montrer à cette Dame le mépris & le ressentiment qu'il avoit témoigné pour ce qu'elle avoit écrit, il en ramassa les fragmens épars, & les lui renvoia sous
une

une Enveloppe, mais fans y joindre un seul mot.

Il fut dès ce moment fort tranquille. *Mélisse* ne fit point d'efforts pour le rapeller; elle se contenta de le tourner en ridicule, lui & la Vertueuse *Alithée*, par tout ou elle se trouvoit; mais le plus grand nombre conoissoit le motif de ses railleries; ainsi sa malignité ne faisoit que l'exposer elle même à la risée. cependant elle lia bientôt une Nouvelle Inclination, & le bruit que fit celle-ci fut cause qu'on ne parla plus de la première. D'un autre côté la Vertueuse *Alithée* jouissoit de la récompense de sa Vertu, dans la constance de son Epoux, qui ne l'aurois jamais autant chérie, s'il n'avoit pas aimé ailleurs, parce qu'il n'auroit jamais conû si clairement ses Vertus, qui étoient le fondement solide de son affection.

La compassion que cette Dame avoit montrée pour l'Enfant de *Mélisse*, n'étoit pas un trait d'une bonté passagère; elle continua à prendre le plus grand soin de cet Enfant, le fit élever come son Fils, & pour adoucir la disgrâce de sa Naissance, elle engagea *Dorimon* à mettre à part une Some considérable, pour lui former un Etablissement, quand il fera en âge d'en choisir un.

Nous finirons cette Histoire-touchante & instructive par les Réflexions que la Spectatrice Angloise fait elle même-là dessus. Si j'ai donné, dit-elle, une longueur extraordinaire à ce Récit, c'est qu'il m'a semblé qu'il n'y a point de particularités, dans la Conduite de l'aimable Alithée, qui doivent-étre omises, ou qui ne puissent servir à montrer, combien un excellent Naturel nous aide à supporter & à pardonner les Ofenses. Cependant je ne voudrois pas qu'aucun Epoux se reposât sur cet exemple, & hazardât de devenir un Dorimon, dans l'espérance de trouver en son Epouse une Alithée. Ce seroit mettre à une trop rude épreuve l'Amour & la Vertu d'une Femme; & plus on la croit capable de pardonner, moins on doit l'ofenser.





PARTICULARITEZ

Literaires & curieuses.

L A U S A N N E.

Nous avons perdu depuis peu nôtre célèbre Professeur JEAN PIERRE DE CROUSAZ, qui mourut le 22. Février dernier, dans la 87. Année de son âge. Il étoit né en Avril 1663. En 1684. il fût reçu au St. Ministère. On lui conféra la Chaire de Professeur en Philosophie à *Lausanne*, l'Année 1700. & il l'ocupa jusques en 1724. L'Université de *Groningue* l'appella alors pour y exercer la même Profession. En 1726. il passa à la Cour de *Cassel*, pour y être Gouverneur de S. A. S. le Prince FREDERIC, de qui il dirigea les Etudes & l'Education jusques en 1733. tems auquel ce célèbre Professeur revint à *Lausanne*. La Cour de *Hesse-Cassel* lui assûra une Pension de 200. *Louis*, qui lui a été païée jusques à sa mort. Mr. FREDERIC DE TREITORENS, qui l'avoit remplacé dans la Chaire de Philosophie, étant mort en 1737. on vit alors une chose peut-être sans exemple ; c'est que M. *De Crousaz* succéda à son Successeur. L. L. E. DE BERNE lui donèrent cette Chaire, au commencement de 1738. en considération de ses longs travaux. & de sa grande

réputation. Mais come cet Illustre Professeur étoit alors dans la 75. Année de son âge, & qu'il étoit aisé de juger, qu'il ne pourroit pas remplir long-tems toutes ses fonctions, LL. EE. lui donèrent, pour Sufragant Mr. JOSEPH FRANÇOIS DE MOLINS DE MONTAGNI, Pasteur des Eglises de *Mont* & de *Romanel*, qui avoit déjà exercé les mêmes fonctions, pendant les dernières Années de Mr. de *Treitorens*. On lui conféra le Titre de Professeur & Membre honoraire de l'Académie, & on le chargea de faire, par Semaine, deux Leçons de Métaphisique. Mr. De *Croufaz* étant tout à fait tombé de Corps & d'Esprit, l'Année dernière, Mr. de *Montagni* obtint de LL. EE. la survivance de la Profession en Philosophie, & il fût chargé d'en faire toutes les fonctions; ainsi après la mort de Mr. De *Croufaz*, Mr. de *Montagni* a été mis, sans aucune difficulté, en possession de cette Chaire, qu'il remplit avec beaucoup d'aprobation.

G E N E V E.

ON a comencé d'imprimer ici une Feuille périodique qui paroitra tous les 15, jours. Voici le titre de la première: *Nouvelles de Littérature, des Arts & des Sciences, pour le Mois de Mars 1750. A Genève chez Antoine Philibert, Libraire au Perron.* Le but

qu'on se propose dans cet Ouvrage, est d'annoncer les Nouveautés Littéraires de divers endroits, & de donner, non des Extraits, mais seulement une légère idée des Livres que l'on aura en main, en profitant le plus souvent des Journaux ou il en sera fait mention. On recevra avec plaisir & reconnoissance tout ce qui sera relatif à cette Entreprise, & l'on prie les Persones qui sont à portée d'y contribuer, de vouloir bien s'y prêter & de communiquer ce qui sera en leur pouvoir, en affranchissant les Lettres &c. On distribuera aux Souscrivans, tous les 15. jours, une Feuille de 8. pages in 4to. de laquelle on paiera d'avance, *Trois Livres Argent de France*, pour le reste de cette Année, à comencer au 1. d'Avril. Ceux qui n'auront pas souscrit en paieront L. 4. 10. de France. On trouvera la première Feuille chez divers Libraires des principales Villes, & spécialement à *Berne* chez Mrs. *Haller & Gaudard*, & à *Neuchâtel* dans l'Imprimerie des *Editeurs du Journal Helvétique*.

P A R I S.

LA Dispute Littéraire sur la réalité ou la supposition du *Testament Politique du Cardinal de Richelieu*; * qui a partagé les Beaux Esprits de cette Capitale, continue toujours.

II

* Voyez Journal de Février 1750. p. 174.

Il paroît cependant que la décision n'en fera pas favorable au Parti de M. DE VOLTAIRE. Madame la Duchesse D'AIGUILLON, l'une des plus belles & des plus aimables Dames du Roiaume, qui est à la tête de ceux qui soutiennent la réalité de ce Testament, acquiert tous les jours des suffrages, & elle a en sa faveur la pluralité des Opinions. S. M. le Roi de Prusse, qui se délasse quelquefois des fatigues du Trône, par l'application qu'Il donne aux Belles-Lettres, & qui se divertit assez souvent des Disputes Littéraires, s'est, dit-on, rangé du côté de l'aimable Duchesse; & pour consoler M. de Voltaire de cette préférence, ce Monarque a envoyé à ce dernier de fort jolis Vers, dans lesquels Il convient, à la vérité, que ce Testament est mauvais; mais que cette raison seule n'emprouve pas la supposition, parce que tout le monde fait des sottises, les plus grands Génies, come les plus petits. Voici les Vers de ce Prince.

VERS composés par S. M. le ROI de
PRUSSE, au sujet du Testament Politique
du Cardinal de Richelieu.

*Q*uelques Vertus, plus de Foiblesse,
Des Grandeurs, & des Petiteſſes,
Sont le bizarre composé,
Du Héros le plus avisé.

Il jette des traits de Lumière ;
 Mais cet Astre, dans sa Carrière,
 Ne brille pas d'un feu constant.
 L'Esprit le plus profond s'éclipse :
 RICHELIEU fit son Testament,
 Et NEWTON son Apocalipse.

C'est là ce qui s'appelle décider une Affaire en Juge équitable, éclairé & impartial. M. de Voltaire a trop d'esprit & de raison, pour ne pas se rendre aux lumières & au jugement d'un Prince qui l'honore de l'estime qui est due à ses talens.

L'Ouverture de nos Théâtres, après les Fêtes, a eu lieu come à l'ordinaire ; mais elle a été marquée cette Année par trois Evénemens tragiques arrivez dans nos trois Spectacles.

Melle. Conel, Actrice du Théâtre François, revenant de jouer la Comédie à Versailles, a eu le malheur de périr en chemin. Les Chevaux du Carosse dans lequel elle étoit, aiant pris le mors aux dents, brisèrent la Voiture en pièces, cassèrent les deux jambes au Cocher, & rompirent le col à l'Actrice infortunée.

Le Théâtre de l'Opéra a encore été plus malheureux. Mr. le Prévôt des Marchands, qui en a la direction, voulant régaler le Pu-

blic d'un Spectacle des plus brillans, donoit ses ordres & prenoit tous les soins imaginables, pour que rien n'y manquât. Non content de faire agir les Gens comis à cet emploi, il se donoit lui même la peine de les faire travailler. Les Méchanistes, les Peintres, les Doreurs, les Décorateurs, tous les Artistes y étoient employez. L'Ouvrage avançoit, lors que le Prévôt des Marchands y arriva. Il s'aperçût, que les Ouvriers ne s'étoient pas doné le tems de bien étayer un Echafaut sur lequel ils étoient, & il leur cria : *Prenez garde, mes Enfans, il me semble que les Planches que vous avez posées là ne sont pas bien assurées : Oh ! Monseigneur, lui répondit un des Ouvriers, nos Echafauts sont assez forts pour porter dix Homes.* En achevant ces mots il se met à sauter. Alors deux Solivaux, qui soutenoient les Planches, se séparent; les Planches & le Cabrioleur tombent sur deux autres Ouvriers qui travailloient plus bas; ceux-ci sont de même culbutés; & tous les trois tombent avec l'Echafaut sur deux autres, qui faisoient quelqu'autre ouvrage dans le Parterre. De ces cinq Personages, qu'on auroit pris dans leurs culbutes pour autant de Phaétons, que Jupiter foudroioit du haut des Cieux, quatre perdirent la vie, aiant été écrasés, tant par leur chute, que par les débris de l'Echafaut, & le cinquième, plus

heureux, en fut quitte pour un bras fracassé. Mr. le Prévôt des Marchands auroit peut-être fait le sixième, s'il n'avoit eu la précaution de se retirer promptement.

Le troisième Evénement tragique, est celui qui arriva à la *Comédie Italienne*, lors qu'elle fit l'ouverture de son Théâtre par la Tragi-Comédie de *Samson*; Pièce qui a toujours un grand succès, & qui avoit attiré ce jour là une foule des plus grandes. Un bon Vieillard, grand Amateur des Spectacles, & qui y affiltoit ce jour là, fût si touché de celui que l'on représentoit, qu'il s'avisa de se laisser mourir subitement dans le Parterre & alla joindre les *Philistins* que *Samson* venoit de tuer. Cet Accident inopiné interrompit la Pièce, pour quelques momens, & on la reprit, après avoir transporté ailleurs ce Spectateur infortuné.

MR. *Néricaut Destouches*, de l'Académie Française, qui s'est rendu célèbre par les belles Pièces dont il a enrichi le Théâtre, pour lequel il a travaillé pendant plus de 40. ans, vient de donner tout récemment une nouvelle Comédie, intitulée, *La force du Naturel*. Personne ne conteste à Mr. *Destouches* la réputation que ses Pièces lui ont si justement acquise. Moins parfait à la vérité que *Molière*, & moins enjoué que *Regnard*, il a eu, come- des deux grands Poètes, le

merveilleux & rare talent de favoir faifir & de bien peindre le ridicule des Homes ; & par là il mérite d'ocuper, fur le Parnaffe François, la troifième place parmi nos Comiques. Ce Poète, qui eft prefque feptuagenaire, doit être content d'une Carrière qu'il a fi long-tems courüe, & que perfone de fon tems n'a auffi bien rempli que lui. Il n'eft pas furprenant que la dernière Pièce, que nous annonçons ; n'ait pas eu les aplaudiffemens des précédentes : Tout le monde fait que la Vieilleffe n'eft pas l'âge des graces, de l'enjouement, de la plaifanterie & de la gaieté. Ce peu de fuccès doit feulemment avertir les Poètes, qu'il vient un tems où ils doivent penfer à la Retraite, s'ils ne veulent pas avoir le chagrin de voir flétrir leurs Lauriers poétiques.

*Tout n'a qu'un tems & qu'un terme prefcrit,
Avec les Ans, tout s'afoitlit, tout paffe ;
Come le Corps on voit baiffer l'Efprit,
Et par degrez tout fon brillant s'éface.
Ne croiez pas, Auteurs qu'un vain espoir séduit,
Que fur ce point le Ciel vous faffe grace.
Qui veut jouir de fa gloire se dit,
A cinquante ans ferviteur au Parnaffe.*

Nous ne faurions mieux finir cet Article de Mr. Destouches, qu'en rapportant un Billet en Vers, auffi poli que fpirituel, adreffé à ce célèbre Poète, Comique, par Mr. de Voltaire, pour l'inviter à diner chez lui.

BILLET de Mr. DE VOLTAIRE à Mr.
DESTOUCHES.

AUTEUR solide, ingénieux,
 Qui du Théâtre êtes le Maître,
 Vous qui fîtes le Glorieux *,
 Il ne tiendrait qu'à moi de l'être :
 Je le serai, j'en suis tenté,
 Si demain ma Table s'honore
 D'un Convive si souhaité,
 Et je sentirai plus encore
 De plaisir, que de vanité.

Ces Vers & les suivans donent lieu de croire, que, si M. de Voltaire a quelque fois été jaloux du talent des autres Poetes, il peut s'être défait de cette Maladie, à la quelle les Beaux Esprits de nos jours sont si sujets, & qui lui a attiré à lui même les Satires les plus indécentes, come on l'a pû voir dans nos précédens Journaux. Ces deux Pièces prouvent au moins qu'il rend justice au mérite de ses Confrères. Celle que nous allons rapporter est adressée à un de ses jeunes Elèves, qui pourra le remplacer sur le Parnasse François. C'est au moins ce que M. de Voltaire fait entendre & qu'il lui souhaite dans ces Vers.

EPI-

* Comédie charmante de Mr. Destouches.

ÉPITRE de Mr. DE VOLTAIRE
Mr. DE MAHIS.

*V*os jeunes Mains cueillent des Fleurs,
Dont je n'ai plus que les Epines ;
Vous reposez sous les Courtines
Et des Graces & des Neuf Sœurs.
Je leur fais encor quelques mines ;
Mais vous possédez leurs faveurs.

Tout s'éteint ; tout s'use , tout passe ;
Je m'affoiblis, & vous croissez ;
Mais je descendrai du Parnasse
Content ; si vous m'y remplacez.
Je joue peu , mais j'aime encore ;
Je verrai du moins vos amours ;
Le Crépuscule de mes Jours ,
S'embellira de votre Aurore.
Je dirai : Je fus come vous.
C'est beaucoup me vanter peut-être ;
Mais je ne serai point jaloux :
Le plaisir permet-il de l'être ?

Ces Particularitez Littéraires de Paris, & ce que nous venons de rapporter des Poètes Cômiques & Dramatiques, amène naturellement un Eloge du grand CORNEILLE, qu'un de nos Poètes Suisses vient de nous remettre, tel que nous allons le donner.

ELO.

ELOGE DE P. CORNEILLE.

EN vain vous essaïez d'égaler à Corneille
 Nos Tragiques nouveaux, prétendus Co-
 noisseurs ;

De ses nobles Ecrits la force sans pareille
 Triomphe jusqu'ici de tous ses Successeurs.

Le Langage vieillit ; mais est-ce du Langage
 Que cet illustre Auteur obtint le premier rang ?
 Que ses expressions cessent d'être en usage :
 Pour qui saura l'entendre il sera toujours grand.

Au niveau du Grand Homme il élève mon ame ;
 De desirs vertueux je me sens le Cœur plein ;
 Pour les plus hauts projets, je deviens tout de
 flamme ;

J'oublie mon état, & suis un vrai Romain.

Si, pour la nouveauté, l'indiscrete manie
 D'un Peuple trop aimable a corrompu le goût,
 Résiste à ce torrent, Suisse, & qu'un bon génie
 De l'ancien Beau te rende éprise jusqu'au bout.

NEUCHÂTEL la 26. Avril 1750.



LOGOGRIPE.

Aux Voïageurs, aux Mariniers,
 Je fais d'un funeste présage,
 Je fais bien du chemin avec fort peu de pieds :
 Le dernier joint aux deux premiers,
 De moi te donc encore une nouvelle image.

Par une autre combinaison
 Je puis produire à tes yeux une ville.

Le Père de chaque Saison,
 Un Être bien heureux, un Animal docile,
 L'Art propre à la Macreuse, au Canard, au Poisson,
 Ce qui fut sans retour, un Vaisseau fort utile
 Au travail de maint Artisan,
 Enfin une Mesure, un Nombre, un Élément.



PENSION est le mot du Logogriphe du
 Mois de Mars.



T A B L E.

L'Ette sur la mort tragique de Bolomier.	307
Dissertation sur la Lumière Boréale.	324
A Mr de Réaumur sur la possibilité de rendre la Vie aux Noiez	341
Ode d'un jeune Epoux sur la mort de sa Femme.	360
Histoire de Dorimon & d'Alithee	366
Particularitez Literaires & curieuses.	397
Feuille périodique de Littérature, des Arts & des Sciences, qui s'imprime à Genève.	398
Vers de S. M. le Roi de Pruss.	400
Evénemens tragiques à la rentrée des Spect. à Paris,	401
La force du Naturel, Comédie nouvelle de Mr. Destouches.	403
Billet en Vers, de Mr. de Voltaire à Mr. Destouches.	405
Epitre du même à Mr. de Mahis.	406
Eloge en Vers du Grand Concille.	407
Logogriphe	407

ERRATA.

- Nouvelliste Suisse de Février, pag. 40. lig. 5. Palladium,
 lisés; Pallium.
 Journ. de Mars, pag. 241. lig. 15. & 242. lig. 20. Ar-
 duerus, lisez, Arduinus.
 Pag. 249. ligne pénultième, Refecto, lisez, Refectorio.